



Rapport annuel de développement durable 2020

INTRODUCTION

L'article 255 de la loi du 12 juillet 2010 portant engagement national pour l'environnement prescrit aux collectivités territoriales et aux EPCI de plus de 50 000 habitants d'élaborer un rapport sur leur situation en matière de développement durable. Les modalités sont précisées dans le décret n°2011-687 du 17 juin 2011 relatif au rapport sur la situation en matière de développement durable.

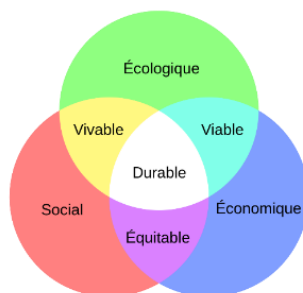
Ce rapport annuel permet de mesurer l'intégration continue et transversale du développement durable dans l'exercice des missions et des activités de la Collectivité et témoigne de la nécessité d'un engagement collectif pour rechercher toujours plus d'efficacité. Il offre au plus grand nombre la possibilité d'établir des liens entre les actions perçues au quotidien et les enjeux plus globaux.

Le rapport développement durable doit donc présenter le bilan de l'action de l'établissement et les options stratégiques retenues pour les années à venir et traduites dans sa maquette budgétaire.

Ceci doit se faire au regard des **5 finalités** du développement durable, à savoir :

1. La lutte contre le changement climatique ;
2. La préservation de la biodiversité, des milieux, des ressources ainsi que la sauvegarde des services qu'ils fournissent et des usages qui s'y rattachent ;
3. La cohésion sociale et la solidarité entre les territoires et les générations ;
4. L'épanouissement de tous les êtres humains ;
5. La transition vers une économie circulaire.

Qu'est le développement durable ? C'est un développement économiquement efficace, socialement équitable et écologiquement soutenable.



<u>INTRODUCTION</u>	<u>2</u>
<u>TERRITOIRE DURABLE 2030</u>	<u>5</u>
<u>AXE 1 : TRANSITION ENERGETIQUE ET ECOLOGIQUE : UN TERRITOIRE RESILIENT FACE AU CHANGEMENT CLIMATIQUE</u>	<u>6</u>
VERS UN TERRITOIRE 100% ENERGIES RENOUVELABLES EN 2040	7
PRESERVER LA BIODIVERSITE	9
PRESERVER LES RESSOURCES ET MILIEUX AQUATIQUES	11
REDUIRE LA PRODUCTION DES DECHETS ET RENFORCE LE RECYCLAGE	14
<u>AXE 2 : DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE RESPONSABLE</u>	<u>15</u>
ENTRER DANS L'ECONOMIE CIRCULAIRE	15
CONNAITRE LES RESSOURCES DU TERRITOIRE	15
DEVELOPPER ET SOUTENIR DES FILIERES AGRICOLES DURABLE DE PROXIMITE	16
DEVELOPPER UN TOURISME DURABLE	17
<u>AXE 3 : COHESION SOCIALE ET LA SOLIDARITE ENTRE LES TERRITOIRES ET LES GENERATIONS</u>	<u>18</u>
2020 : ENTRE CRISE SANITAIRE ET RESILIENCE	18
FAVORISER L'INSERTION ET L'ACCES A L'EMPLOI	19
LE SERVICE AUTONOMIE : PRENDRE SOIN DE NOS AINES	20
L'ANIMATION DE LA VIE SOCIALE, UN SERVICE INTERGENERATIONNEL	22
LA PETITE ENFANCE	24
L'ENFANCE ET LA JEUNESSE	27
TENDRE VERS UN HABITAT DURABLE ET SOLIDAIRE	29
SE RAPPROCHER DES HABITANTS	32
DONNER ACCES ET PROMOUVOIR UNE ALIMENTATION Saine ET DURABLE	34
<u>AXE 4 : AMENAGEMENT ET DEPLACEMENTS DURABLES</u>	<u>35</u>
AMENAGER DURABLEMENT LE TERRITOIRE – SCOT	35
DEVELOPPER ET FAVORISER LA MOBILITE DURABLE SUR LE TERRITOIRE	35
<u>AXE 5 : UNE COLLECTIVITE QUI SE VEUT PLUS VERTUEUSE DANS SES PRATIQUES INTERNES</u>	<u>36</u>
MAITRISER LES CONSOMMATIONS ENERGETIQUES ET LES EMISSIONS GES	36
PROMOUVOIR LA MOBILITE DURABLE AU SEIN DES SERVICES	37
DES PRATIQUES ECORESPONSABLES	38

Les objectifs de développement durable (ODD) et l'agenda 2030

En septembre 2015, les 193 États membres de l'ONU ont adopté le programme de développement durable à l'horizon 2030. C'est un « agenda 2030 » pour les populations, pour la planète, pour la prospérité, pour la paix et par les partenariats. Il porte une vision permettant de transformer notre monde en éradiquant la pauvreté et en assurant sa transition vers un développement durable.

Les 17 objectifs de développement durable, et leurs 169 cibles, ou sous-objectifs, forment le cœur de l'agenda 2030. Ils couvrent l'intégralité des enjeux de développement dans tous les pays tels que le climat, la biodiversité, l'énergie, l'eau, la pauvreté, l'égalité des genres, la prospérité économique ou encore la paix, l'agriculture, l'éducation, ...



Pour en savoir plus :

<https://www.ecologique-solidaire.gouv.fr/ODD>

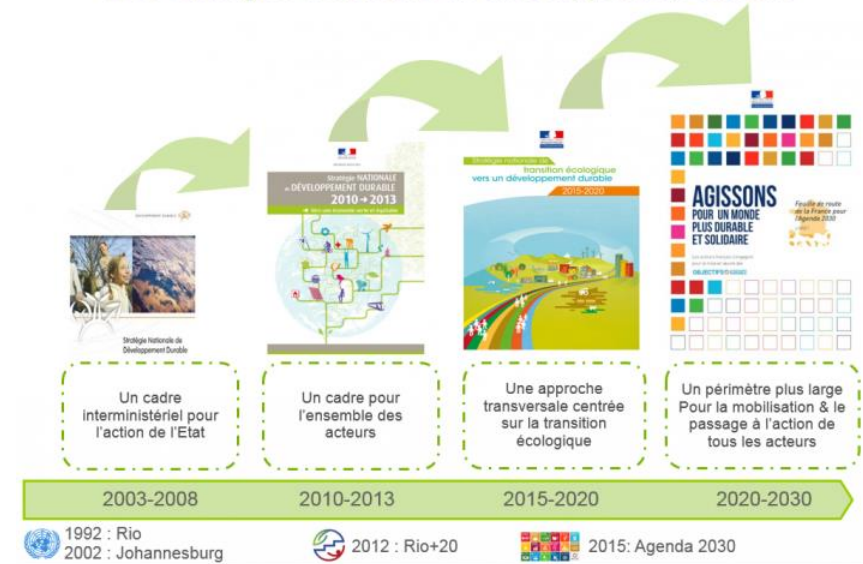
<https://www.agenda-2030.fr/>

Étant donné les interactions entre les 17 ODD, il n'est pas tenable de réfléchir une stratégie pour chacun. Par exemple, une stratégie pour la biodiversité terrestre (ODD 15) doit tenir compte des questions liées à l'agriculture, la gestion durable des sols et des habitudes alimentaires (ODD 2) ; ou la lutte contre la pauvreté (ODD 1) ne peut être menée sans assurer la santé (ODD3) ou l'existence d'emplois décents (ODD 8), autant de facteurs liés à une gestion consciencieuse de notre environnement (ODD 13 et 15).

Comment cela s'articule dans les stratégies nationales en matière de développement durable ?

La France a pris la mesure de ce nouvel agenda et de son engagement pour bâtir une stratégie cohérente, dessinant les grandes transformations à mener.

Les Stratégies nationales de développement durable



La feuille de route de la France pour l'Agenda 2030 constitue ainsi la nouvelle stratégie nationale de développement durable. Elle s'appuie sur les mesures d'ores et déjà mises en œuvre par la France et propose d'accélérer les trajectoires de progrès afin que la France soit en 2030 au rendez-vous des Objectifs de développement durable.

Pour en savoir plus : <https://www.agenda-2030.fr/feuille-de-route-de-la-france-pour-l-agenda-2030/>

L'atteinte des 17 ODD passe, en France, par la prise en compte d'enjeux particulièrement prégnants sur le territoire, en métropole et en outre-mer, et la traduction des spécificités de la France dans son action à l'international. C'est pourquoi les acteurs s'engagent autour de 6 enjeux cruciaux pour la contribution de la France à l'Agenda 2030, traduits sous forme d'engagements et de propositions concrètes :

LES PROPOSITIONS ET ENGAGEMENTS DES ACTEURS AUTOUR DE 6 ENJEUX

- ENJEU 1** Agir pour une transition juste, en luttant contre toutes les discriminations et inégalités et en garantissant les mêmes droits, opportunités et libertés à toutes et à tous
- ENJEU 2.** Transformer les modèles de sociétés par la sobriété carbone et l'économie des ressources naturelles, pour agir en faveur du climat, de la planète et de sa biodiversité
- ENJEU 3.** S'appuyer sur l'éducation et la formation tout au long de la vie, pour permettre une évolution des comportements et modes de vie adaptés au monde à construire et aux défis du développement durable
- ENJEU 4** Agir pour la santé et le bien-être de toutes et tous, notamment via une alimentation et une agriculture saines et durables
- ENJEU 5.** Rendre effective la participation citoyenne à l'atteinte des ODD, et concrétiser la transformation des pratiques à travers le renforcement de l'expérimentation et de l'innovation territoriale
- ENJEU 6** Œuvrer au plan européen et international en faveur de la transformation durable des sociétés, de la paix et de la solidarité

2020, une année très particulière !

En 2020, l'agenda 2030 a fêté ses 5 ans ! Mais 2020 c'est aussi une crise sanitaire mondiale.

La pandémie qui a touché la planète en 2020, créant une crise sans précédent, a impacté tous les habitants, tous les pays, et à une vitesse fulgurante montrant les interconnexions et interdépendances.

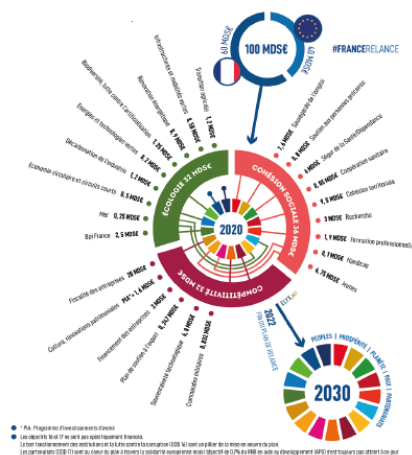
Prise de conscience de la dépendance à l'industrialisation à l'international, de la nécessité de plus de proximité, alimentaire et industrielle, de la fragilité du système de santé, ... ayant induit une adaptation de l'outil de fabrication française, plus de la solidarité, un déploiement massif du télétravail, ... Tels sont les 1ers effets sur notre société !

Allons-nous considérer la crise comme une fatalité et reconstruire le monde d'avant, ou en profiter pour changer de système, vers un système plus efficace et plus équitables ? Opportunité ou fatalité ? Telles sont les questions à se poser aujourd'hui pour demain.

« La folie, c'est de faire toujours la même chose et de s'attendre à un résultat différent » Albert Einstein.

Pour faire face à la crise, un plan de relance sans précédent pour la France. Dans le 4^e baromètre des solutions durables (année 2020), le collectif analyse le plan de relance et plus généralement l'impact de la crise sanitaire au regard des ODD. <https://www.convergences.org/barometre-des-solutions-durables/> :

LE PLAN DE RELANCE FRANÇAIS, ET SON IMPACT SUR LES ODD



Et si nous lisions le plan de relance autrement, à l'aune des ODD ?

La décennie de l'action débute avec un plan de relance historique. Ce plan doit certes avoir un effet palliatif sur la conjoncture de crise actuellement causée par la pandémie de la COVID-19, mais il doit aussi poser les fondements structurels d'une nouvelle économie. A son échéance, en 2022, il ne restera plus que huit ans pour réaliser l'Agenda 2030. Ce plan de relance est donc l'outil qui devrait permettre d'emmener la France mais aussi ses partenaires dans cet espace juste, résilient et durable. C'est à ce titre que la Fondation Elyx propose une Action BOX² qui présente le plan de relance à travers la boussole des ODD, pour inciter un changement d'orientation.

1 « La théorie du Donut » - L'économie de demain en 7 principes, Kate Raworth, 2018
2 <https://elyx.net/actionbox/>

Yacine Aït Kaci
Président
Nadine Bilong & Laure le Rouzig
Responsables marketing et communication
Adeline Pilon
Directrice Générale
Fondation Elyx

« la crise de la COVID-19 rend encore plus urgente la mise en œuvre de ces transformations. Si les ODD avaient été réalisés, la capacité des pays à répondre et à contrôler les problèmes de sécurité sanitaire mondiale, comme les pandémies, aurait été beaucoup plus efficace. En effet, l'ODD 3 (bonne santé et bien-être) appelle à renforcer les moyens dont disposent les pays en matière « d'alerte rapide, de réduction des risques et de gestion des risques sanitaires nationaux et mondiaux ». » Baromètre 2020 des solutions durables, Guillaume Lafortune, Directeur SDSN Paris

Communauté Normande des ODD (CNODD) : <https://www.cnodd.fr/>

La DREAL pilote la communauté normande des objectifs de développement durable (CNODD), rassemblant les collectivités (dont l'Intercom Bernay Terres de Normandie) et des partenaires qui mettent en œuvre des initiatives pour répondre aux objectifs de développement durable. Cette communauté est matérialisée par une plateforme interactive de valorisation des initiatives, d'essaimage des pratiques,

Chaque acteur (collectivité, association, entreprise, ...) peut partager ses projets, ses expériences via cette communauté.



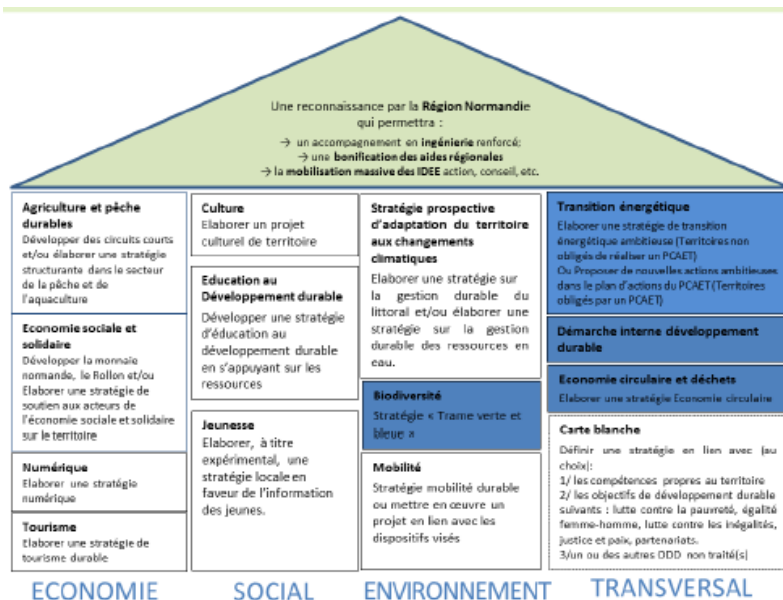
Le développement durable sur l'Intercom Bernay Terres de Normandie

TERRITOIRE DURABLE 2030

Le dispositif « Territoire durable 2030 » mis en place par la Région Normandie s'inscrit dans l'Agenda 2030 pour le développement durable.

Ce dispositif a pour objectif d'accompagner les territoires dans l'élaboration d'une stratégie globale et cohérente de développement durable sur 3 ans.

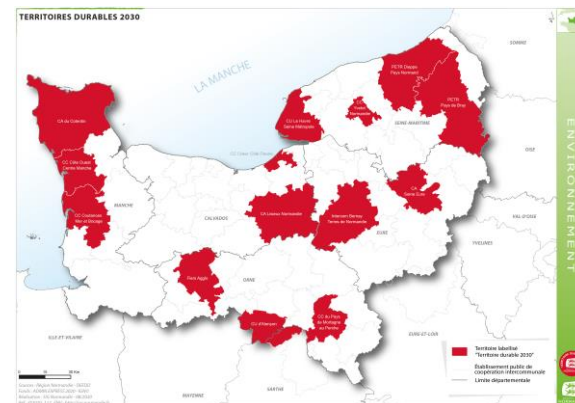
Celle-ci doit porter sur 7 thèmes minimum qui concourent aux objectifs de développement durable. Les territoires doivent mettre en place 4 stratégies thématiques obligatoires : une démarche interne de développement durable, une stratégie trame verte et bleue, une stratégie de transition énergétique ambitieuse, une stratégie d'économie circulaire. Pour compléter ces thèmes, chaque territoire choisit au minimum 3 autres thématiques qui correspondent à chacun des piliers du développement durable (social, environnement, économie).



L'Intercom Bernay Terres de Normandie s'est déjà engagé depuis sa création en 2017 dans plusieurs démarches de développement durable (TEPOS, Cit'ergie, PCAET, mobilité, projet alimentaire territorial, ...). Pour poursuivre son engagement, et élaborer une stratégie globale et transversale de développement durable, l'Intercom a

donc répondu en 2019 au 2^e Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) « Territoire durable 2030 – Territoires pilotes d'innovation pour demain » de la Région.

La candidature de l'Intercom a été retenue, en 1^{ère} place, par le comité de sélection réuni les 3 février et 19 mai 2020, et fait ainsi partie des 5 territoires lauréats, rejoignant les 9 territoires sélectionnés en 2018.



La commission permanente du Conseil Régional du 14 septembre 2020 a retenu notre projet sur les thématiques suivantes, en plus des thématiques obligatoires : agriculture durable ; éducation au développement durable ; mobilité ; jeunesse ; culture.



Temps officiel d'annonce des lauréats à la Région, 24 septembre 2020.



AXE 1 : Transition énergétique et écologique : un territoire résilient face au changement climatique

Le changement climatique est une réalité reconnue aujourd'hui par l'ensemble de la communauté internationale.

A l'occasion de la COP24, le Groupe intergouvernemental d'experts sur le changement climatique (GIEC) a publié, lundi 8 octobre 2018, son rapport sur « *Les impacts d'un réchauffement climatique global de 1,5°C par rapport à 2°C et les trajectoires d'émissions de gaz à effet de serre à suivre pour limiter le réchauffement à 1,5°C, dans le cadre plus général du développement durable et de l'éradication de la pauvreté* ».

Et en France (source Ministère de la transition écologique et solidaire) ?

En métropole, dès la période 2021-2050, les vagues de chaleur estivales deviendront plus fréquentes, plus longues et plus intenses. D'ici la fin du siècle, un épisode tel que celui de l'été 2003 deviendrait courant, voire serait régulièrement dépassé, tant en intensité qu'en durée. La France risque de connaître, d'ici 2100, des sécheresses agricoles quasi continues et de grande intensité, totalement inconnues dans le climat actuel.

Concernant les pluies extrêmes, une tendance générale se dessine avec une augmentation de leur intensité, principalement en hiver, et une extension des zones impactées.

Les territoires exposés aux risques d'incendies de forêts devraient être plus étendus, couvrant une part importante des forêts des Landes et de Sologne (horizons 2040 et 2060).

Seules, les émissions passées de gaz à effet de serre ne conduisent pas à un réchauffement au-delà de 1,5°C. Il

est donc encore possible, du point de vue géophysique, de freiner la hausse de la température globale et de limiter les dégâts pour l'humanité et son environnement.

Les différentes options pour ne pas dépasser 1,5°C de réchauffement nécessitent des transformations radicales, dans tous les secteurs de la société et dans le monde entier. Et leur mise en œuvre doit être immédiate si on ne veut pas imposer aux générations futures le recours à des techniques d'extraction du CO₂ atmosphérique risquées.

Faire de la transition énergétique et écologique une priorité pour son territoire, c'est donc vouloir œuvrer en interne comme en externe à la réduction des consommations d'énergie et au développement des énergies renouvelables. Ceci passe nécessairement par la mobilisation de tous : habitants, entreprises, collectivités, ...

Le GIEC Normand

La Région Normandie a lancé le 17 décembre 2019 le « GIEC Normand » formé d'experts régionaux issus en priorité des 3 universités normandes, est constitué de 23 spécialistes. <https://youtu.be/5WkDSzuEW9E>

Il a pour but de traduire les prévisions du IPCC/GIEC international pour le territoire et de faire la synthèse des travaux scientifiques locaux existants sur ce sujet. Ces prévisions auront pour but de se préparer aux impacts du changement climatique et de faire en sorte que le territoire, ses acteurs et ses habitants s'y préparent.

Les objectifs des travaux du GIEC Normand

sont fixés par la Région :

- Informer et sensibiliser les décideurs, les populations et les acteurs du territoire quant aux conséquences du changement climatique ;
- Faire évoluer les politiques publiques et privées, massifier l'action pour lutter contre et s'adapter au changement climatique. Les conclusions de ce GIEC inspireront les révisions des stratégies et des politiques régionales et amèneront à faire évoluer les modes de construction des financements régionaux aux territoires ;
- Réfléchir collectivement sur les mesures d'atténuation et d'adaptation les mieux adaptées au territoire normand.

Le diagnostic en quels chiffres : <https://youtu.be/F9cKN193eiA>

Les travaux du GIEC normand ont été présentés lors des 4^e rencontres normandes du développement durable le 17 décembre 2020 :

En 2100, en suivant la courbe actuelle :
+ 3,5 °
Jusqu'à 30 jr de canicule / an
- 15% de précipitations et 20 à 25 jr de précipitation en moins
Élévation de 0,4 à 1,1 m du niveau marin

<https://www.youtube.com/watch?v=ZKORWbHgn9Q>

Pour en savoir plus, « Le climat en Normandie » (DREAL) :

http://www.normandie.developpement-durable.gouv.fr/IMG/pdf/20201110_profil_climat-web.pdf

Vers un territoire 100% énergies renouvelables en 2040

Elaborer, suivre et animer le Plan Climat Air Energie Territorial



Un Plan Climat Air Energie Territorial ou PCAET est un **outil de planification territoriale**, à la fois stratégique et opérationnel. Les objectifs du PCAET sont **la lutte contre le changement climatique et l'adaptation du territoire à ses effets**. Il prend en compte l'ensemble des problématiques climat-air-énergie autour de plusieurs axes d'actions :

- La réduction des émissions de gaz à effet de serre
- La réduction des consommations énergétiques
- Le développement des énergies renouvelables
- L'amélioration de la qualité de l'air
- L'adaptation au changement climatique

Cette démarche s'inscrit dans la volonté de créer un **territoire robuste, résilient et adapté, au bénéfice de ses habitants et de ses activités**.

La loi de transition énergétique pour la croissance verte rend obligatoire l'élaboration d'un PCAET pour tous les établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) de plus de 20 000 habitants. Avec plus de 56 000 habitants, l'Intercom Bernay Terres de Normandie se voit donc assujettie et a fait confiance à la société ekodev pour la réalisation de son PCAET.

En parallèle de l'élaboration du PCAET, la collectivité réalise le Bilan des émissions de gaz à effet de serre (BEGES) de ses activités, en collaboration avec *D&D Intelligence*.

Le PCAET est un plan soumis à une Evaluation Environnementale Stratégique (EES). L'Intercom

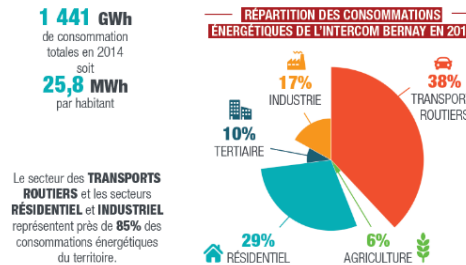
Bernay Terres de Normandie a choisi le cabinet de conseil *Mediaterre Conseil* pour réaliser son évaluation.

Le PCAET est un document de planification de la transition énergétique à la fois territoriale et sectoriel **pour les 6 prochaines années**. Il comprend les éléments suivants :

- Un état des lieux des consommations énergétiques, des émissions de gaz à effet de serre et de polluants atmosphériques, de la production d'énergies renouvelables et des potentiels de développement ;
- Des objectifs et une stratégie à long terme pour diminuer les émissions de gaz à effet de serre, les polluants atmosphériques et les consommations énergétiques mais aussi adapter le territoire au réchauffement climatique et réduire sa vulnérabilité ;
- Un programme d'actions sur 6 ans ;
- Un dispositif de suivi et d'évaluation du programme.

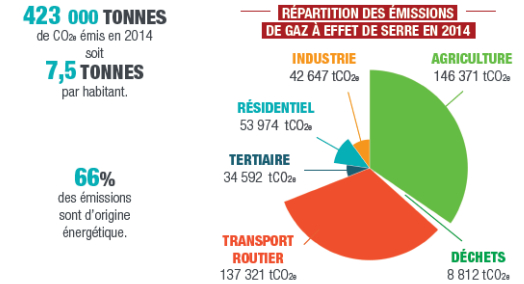
Le diagnostic du territoire en quelques chiffres :

LA CONSOMMATION ÉNERGÉTIQUE



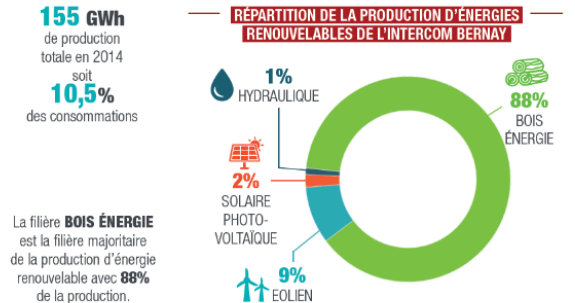
MIX ÉNERGÉTIQUE EN 2014

LES ÉMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE



Le **SECTEUR DES TRANSPORTS ROUTIERS** et le **SECTEUR AGRICOLE** sont responsables de **PLUS DE 65%** des émissions de CO₂ du territoire.

LA PRODUCTION D'ÉNERGIES RENOUVELABLES



L'élaboration du PCAET a été menée de façon concertée avec les acteurs du territoire. A cet effet, plusieurs ateliers participatifs de travail ont été organisés et ont permis de faire émerger des propositions concrètes à inscrire dans le PCAET.

La stratégie et les objectifs définis dans le PCAET sont en adéquation avec :

- Les objectifs règlementaires nationaux fixés dans la Loi de Transition Énergétique pour la Croissance Verte (LTECV)
- La Stratégie Nationale Bas Carbone (SNBC)
- Le Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Égalité des Territoires (SRADDET) de la Région Normandie
- Le Plan National de réduction des Émissions de Polluants Atmosphériques (PREPA)

De plus, le PCAET intègre la volonté de l'Intercom, dans le cadre de la contractualisation avec la Région Normandie de devenir un « Territoire 100% énergies renouvelables en 2040 ».

Les objectifs 2040 sont :

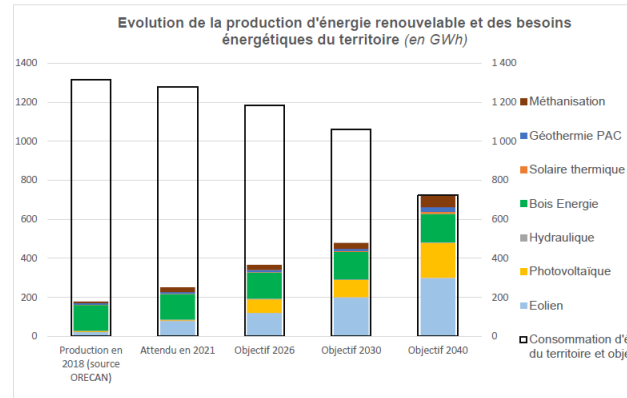
1. Diviser par 2 les consommations énergétiques

OBJECTIFS À L'HORIZON 2040

DIVISER PAR 2 LES CONSOMMATIONS ÉNERGÉTIQUES PAR RAPPORT À 2012

- 56% POUR LE RÉSIDENTIEL
- 58% POUR LE TERTIAIRE
- 16% POUR L'AGRICULTURE
- 25% POUR L'INDUSTRIE
- 60% POUR LES TRANSPORTS

2. Neutralité carbone
3. Compenser les consommations restantes par la production d'énergies renouvelables locales



Le PCAET a été approuvé lors du Conseil communautaire du 8 décembre 2020.

Les documents sont consultables sur le site internet : <https://bernaynormandie.fr/preserver/la-transition-energetique/le-pcaet/>

Le plan d'actions du PCAET, pour une durée de 6 ans, comprend près de **100 actions, réparties en 7 orientations stratégiques** :

N°	Orientations
1	Faire de l'IBTN une administration exemplaire
2	Développer et favoriser la mobilité durable sur le territoire
3	Réduire la dépendance énergétique de l'habitat
4	Un territoire 100% énergies renouvelables en 2040
5	Accompagner les entreprises dans leur transition énergétique
6	Gérer durablement les filières agriculture et forêts
7	Un territoire résilient face au changement climatique

Le PCAET est le document cadre de toutes les politiques de transition énergétique et d'adaptation au changement climatique, incluant ainsi le projet TEPOS, la démarche Cit'ergie, le schéma des mobilités, ...

Accompagner le développement des énergies renouvelables locales

Cet accompagnement apporte un appui à tous ceux qui ont un projet de production d'énergie renouvelable sur le territoire (à partir d'énergie solaire ou éolienne ou de matière organique, ...) avec la possibilité d'une participation citoyenne et publique au financement et/ou à la gouvernance du projet.

Au mois d'août 2019, un **appel à projet éolien** a été lancé par l'Intercom avec les communes de Nassandres sur Risle et Mesnil-en-Ouche pour faire émerger des projets éoliens participatifs et citoyens sur ces 2 communes. 3 développeurs ont été retenus pour des auditions afin de présenter leurs projets. Le développeur VALECO, avec lequel les collectivités co-développeront plusieurs projets, a ainsi été choisi à l'issue des auditions.

Un protocole d'accord définissant les engagements des collectivités et du développeur retenu a été approuvé en conseil communautaire en 8 décembre 2020. Une mission de maîtrise foncière a démarré en fin d'année 2020 pour recueillir l'adhésion des propriétaires concernés les projets.

L'Intercom Bernay Terres de Normandie travaille également à faire émerger plusieurs projets privés, notamment de [méthanisation à la ferme](#).



Préserver la biodiversité

Un territoire riche de sites naturels préservés : 2 sites Natura 2000 – plusieurs ZNIEFF de type 1 et 2 et 6 ENS

Le territoire de l'Intercom Bernay Terres de Normandie est caractérisé par une partie en espaces agricoles (environ 75%, supérieur à la moyenne départementale) avec 36 % des surfaces agricoles dédiées au fourrage, contribuant à la préservation d'un paysage bocager. Ce système de bocage est un véritable atout pour le territoire autant pour le patrimoine naturel que pour l'attrait touristique.

Le territoire est également marqué par les rivières traversant : la Risle, la Charentonne et leurs affluents. Ces vallées sont des sites exceptionnels pour la préservation de la biodiversité.

Programme « Restaurons nos mares »

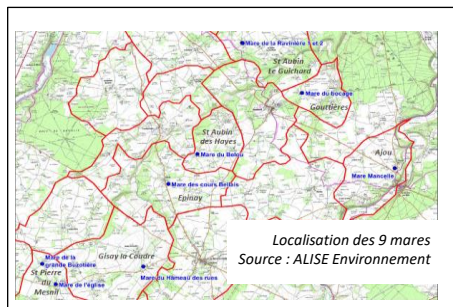
Les zones humides sont des milieux naturels riches en biodiversité et importantes dans la lutte contre le réchauffement climatique. En effet, celles-ci ont la capacité, en cas de pluie, d'absorber l'eau, limitant le ruissellement et donc les inondations. En période sèche, elles relâchent l'eau petit à petit, alimentant les nappes d'eau souterraines et les cours d'eau. Ce sont également des lieux de fraîcheur salvateurs en cas de canicule.

Les mares font partie de ces milieux humides, d'autant plus précieuses qu'elles se situent la plupart du temps en contexte de plateau caractérisé par une agriculture à dominante céréalière. Les mares encore existantes constituent des refuges pour la biodiversité d'une importance capitale qu'il faut préserver.

C'est pour cela que l'Intercom poursuit le programme « restaurons nos mares ». Il intègre les trois fonctions d'une mare : biodiversité, hydraulique et paysager.

Sur le secteur de Mesnil en Ouche, le recensement et la caractérisation des mares publiques réalisés en 2018 a permis de lancer une opération de maîtrise d'œuvre en

vue de la **restauration de 9 mares publiques** sélectionnées au préalable parmi les 20 mares publiques recensées.



Durant cette année 2020, le service Grand cycle de l'eau a poursuivi son inventaire des mares sur le secteur Risle et Charentonne. Ainsi 353 mares ont été inventoriées dont, à ce jour, 53 mares publiques identifiées.

Un travail de caractérisation et d'inventaire faune /flore sur les mares publiques de ce secteur sera réalisé en 2021 pour prioriser ces dernières afin de les intégrer dans un programme de restauration.

Financement du programme 2019 – 2022 :

Budget estimé (HT) : 1 500 000 €

Financements extérieurs à mobiliser (HT) : 915 200 €

Autofinancement maître d'ouvrage : 584 800 €

PERSEPECTIVES 2021

- Réhabilitation de 9 mares communales sur Mesnil en Ouche
- Poursuite du recensement sur le reste du territoire

Lutte contre les nids de frelons asiatiques

Le frelon asiatique est une espèce envahissante, introduite en France accidentellement en 2004. Depuis, cette espèce s'est largement répandue sur le territoire métropolitain et s'est notamment installée dans le département de l'Eure. Depuis le 26 septembre 2012, le frelon asiatique est classé danger sanitaire de 2ème catégorie pour l'abeille domestique sur tout le territoire français et figure sur la liste des espèces exotiques envahissantes préoccupantes pour l'Union Européenne. C'est un prédateur pour les abeilles, avec des incidences tant sur la filière apicole et sur la sécurité des personnes, que sur la biodiversité.

Afin d'organiser et de coordonner la lutte, un plan de lutte collective a été mis en place dans le département de l'Eure et il a été créé un guichet unique pour recueillir les signalements de nids. <https://frelonasiatique27.fr>



L'Intercom, engagée dans une démarche de développement durable avec notamment l'installation et le suivi de 3 ruchers pédagogiques, a décidé, en 2019, de participer à cette lutte en attribuant une aide financière, à hauteur de 30% du coût de destruction des nids de frelons asiatiques (plafond de 100€/an/hab).

	2019	2020
Nombre de demandes	72	54
Montant cumulé aide IBTN	2 024 €	2 558 €

Animation d'un site Natura 2000

Site Risle Guiel Charentonne

Le site Natura 2000 FR2300150 "Risle, Guiel, Charentonne" a été désigné le 12/12/2008 comme site d'intérêt communautaire au titre de la Directive Habitats, Faune, Flore de 1992, puis en tant que Zone Spéciale de Conservation (ZSC) par l'arrêté ministériel du 29/08/2012.

Ce site Natura 2000 est localisé sur les cours d'eau de la Risle, de la Charentonne, du Guiel et de leurs affluents et

correspondent aux vallées alluviales de ces rivières. Ces vallées, riches en zones humides, possèdent un patrimoine naturel remarquable unique pour le département de l'Eure.

Depuis le **1^{er} janvier 2020**, l'Intercom porte l'animation de ce site Natura

2000.

L'animation des sites Natura 2000 relève de la compétence de l'Etat. Cependant, en vertu de la loi pour le développement des territoires ruraux de février 2005, les collectivités locales peuvent, si elles le souhaitent, se saisir de la gouvernance des sites Natura 2000. Des financements sont alors mobilisables pour l'animation.

Ces financements proviennent de l'Europe (FEADER) et du Ministère de la Transition Ecologique et Solidaire. D'autres financeurs peuvent participer au financement

de ce dispositif ou d'actions en lien avec l'animation en fonction des choix opérés localement.

Au cours de la première année d'animation un **inventaire de la Cordulie a corps fin (*Oxygastra curtisii*)** a été mené par le CPIE Terres de l'Eure Pays d'Ouche afin d'identifier une potentielle population de cette espèce. Cet inventaire n'a pas permis de confirmer la présence de l'espèce néanmoins il a permis d'identifier 6 espèces de libellules d'intérêt



patrimoniale et de confirmer que les habitats prospectés, sont majoritairement dans un bon état de conservation. Il est donc probable de pouvoir confirmer un jour la présence de la Cordulie sur le site.

Une année d'animation s'articule autour de différents volets comme la communication, l'animation des mesures agro-environnementales et climatiques auprès des exploitants du territoire, la facilitation du régime d'évaluation des incidences Natura 2000 dans le cadre de travaux, petits projets et autres manifestations sportives sur le site et l'incitation à la bonne gestion du site avec ou sans les outils Natura 2000.

Site les Cavités de Beaumont

A noter que le territoire de l'Intercom dispose d'un autre **site Natura 2000**, le site **FR2302004 « Les cavités de Beaumont le Roger »**. Il s'agit d'un ensemble de cavités d'hibernation d'intérêt régional, où près de 200 chauves-souris sont dénombrées en hiver, avec 4 espèces d'intérêt communautaire.

Le site est constitué de trois carrières souterraines (carrière de l'église, carrière du bas du Prieuré et carrière du haut du Prieuré) creusées dans la craie cénomaniennne. Elles ont sans doute été creusées lors de

la construction du Prieuré de la Sainte Trinité situé à proximité et qui date du 11^{ème}-13^{ème} siècle.

Perspectives 2021

Pour poursuivre son action en matière de préservation des milieux et de la biodiversité, l'Intercom va engager en 2021,

- ✓ Un travail de **recensement des haies** en vue d'organiser une opération de préservation et restauration des haies
- ✓ L'élaboration de la **trame verte, bleue et noire** du territoire.

Vers un retour de la Loutre dans l'Eure ?



Le Groupe Mammalogique Normand a découvert fin janvier 2020 deux épreintes de la Loutre d'Europe dans le département de l'Eure et de l'Orne au niveau de la Guiel. Pour rappel ce mammifère discret n'avait pas été observé dans l'Eure depuis les années 1980.

Préserver les ressources et milieux aquatiques



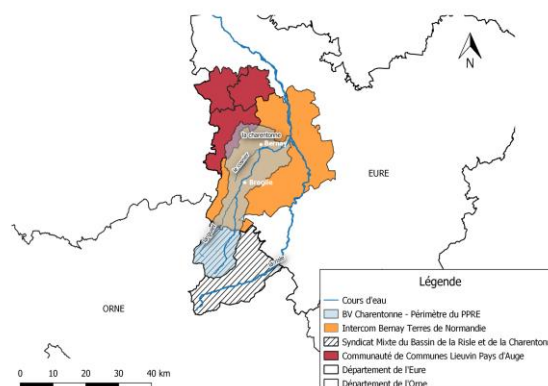
Le Plan Pluriannuel de Restauration et d'Entretien des cours d'eau et zones humides du bassin versant de la Charentonne



514 km² (28 % dans l'Orne et 72 % dans l'Eure)
212 km de cours d'eau



Carte de situation - Bassin versant de la Charentonne



En 2018, avec l'acquisition de la compétence **Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations (GEMAPI)**, l'Intercom Bernay Terres de Normandie s'est lancée dans l'élaboration du **Plan Pluriannuel de Restauration et d'Entretien (PPRE) de la rivière Charentonne, ses affluents et des zones humides du bassin versant de la Charentonne.**

Le PPRE a pour objectif d'établir un équilibre durable afin de préserver les milieux aquatiques et humides tout en satisfaisant les usages. Il vise à restaurer, protéger et gérer les cours d'eau et les zones humides afin d'atteindre le bon état écologique des masses d'eau, objectif fixé par la Directive Cadre européenne sur l'Eau (DCE n°2000/60/CE). Il s'agit d'un outil à la fois technique, financier, politique, d'information et de sensibilisation du grand public, qui permet d'impliquer

l'ensemble des acteurs dans une démarche de gestion intégrée de la ressource en eau et des milieux aquatiques et humides. Il permet notamment d'accompagner les propriétaires riverains et les propriétaires d'ouvrages hydrauliques dans leurs obligations réglementaires d'entretien et de bonne gestion des cours d'eau.

Le PPRE se déroule en trois phases :

- **Phase 1** : État des lieux et diagnostic des milieux aquatiques et humides
- **Phase 2** : Élaboration du programme d'actions
- **Phase 3** : Animation, communication et mise en œuvre du programme d'actions

Comme le bassin versant de la Charentonne se trouve en partie sur le département de l'Eure et celui de l'Orne, l'Intercom Bernay Terres de Normandie s'est associée avec le Syndicat Mixte du Bassin de la Risle et de la Charentonne (SMBRC ; situé dans l'Orne) afin d'élaborer conjointement le PPRE, et ainsi pouvoir proposer un programme d'actions global et cohérent à l'échelle du bassin versant.

En outre, une convention de partenariat a été mise en place entre l'Intercom Bernay Terres de Normandie et la Communauté de Communes Lieuvain Pays d'Auge afin que l'étude soit réalisée sur l'ensemble du bassin versant (cf. carte).

Pour mener à bien le PPRE, l'Intercom Bernay Terres de Normandie a fait le choix de la régie en recrutant une chargée de missions rivières et zones humides.

Résultats attendus :

- Mise en œuvre d'un programme d'actions pluriannuel d'aménagement, de restauration et de conservation des cours d'eau et des zones humides de fonds de vallées,
- Amélioration de l'état des masses d'eau (état écologique et état chimique).

Calendrier prévisionnel :

- Phase 1 (2018/2019) : État des lieux et diagnostic des milieux aquatiques et humides
- Phase 2 (2020) : Élaboration du programme d'actions des cours d'eau et zones humides de fonds de vallées
- Phase 3 (2021/2026) : Mise en œuvre du programme d'actions, communication et sensibilisation

Financements (étude en régie 2019/2020) :

Budget estimé (HT) : 121 750 €

Financements extérieurs à mobiliser (HT) : 97 400 €

Autofinancement (taxe GEMAPI) : 24 350 €

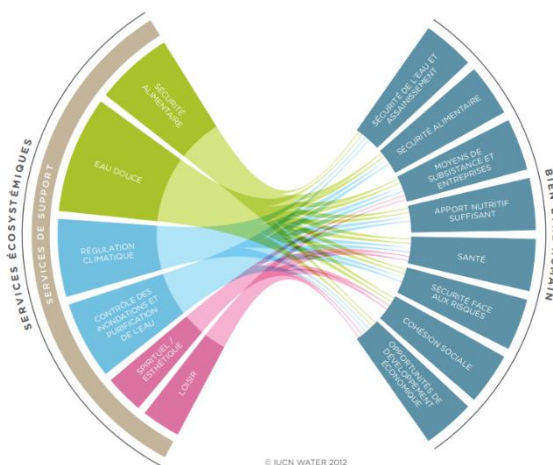


Schéma illustrant les services écosystémiques rendus par les zones humides et le bien-être humain associé.

Par ailleurs, pour les 5 années de 2020 à 2024, le programme prévisionnel et les dépenses projetées pour la mise en œuvre du PPRE ont estimées dans le Contrat de Territoire Eau & Climat (CTEC) signé avec l'Agence de l'Eau Seine-Normandie et 11 autres structures. Le montant total est de 3 282 500 € HT, le reste à charge pour l'Intercom Bernay Terres de Normandie étant de **629 050 € HT**. Ces montants ne comprennent pas que le PPRE mais aussi d'autres études comme le SAGE (Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux).

Perspective :

Élaboration d'un programme d'actions portant sur les **zones humides de plateaux** du territoire de l'Intercom Bernay Terres de Normandie. Ce programme d'actions permettra, en autres, de contribuer à la lutte contre les changements climatiques.

Le Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) :

Le Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) est un outil stratégique de planification de la gestion de l'eau à l'échelle du bassin versant. Il est élaboré par les acteurs locaux (élus, usagers, représentants de l'Etat, etc...).

Le SAGE de la Risle a été approuvé par arrêté inter préfectoral en 2016. Cet arrêté a été annulé par le tribunal administratif de Rouen en 2018 pour vice de procédure. La création des missions régionales de l'autorité environnementale (MRAE) en 2019 permet de pallier ce vice de procédure. Toutefois, il est nécessaire de réactualiser le SAGE et de le soumettre de nouveau à l'approbation.

Par ailleurs, le SAGE ne disposait plus d'animation depuis 2016.

Dans ce contexte l'Intercom Bernay Terres de Normandie, du fait de sa position centrale dans le bassin versant de la Risle et de sa superficie majoritaire au sein de ce même bassin, a proposé de porter l'animation du SAGE afin de rendre de nouveau opérationnel ce document, ce qu'elle fait depuis début 2020.

Le contrat Territorial Eau et Climat (CTEC)

Par ailleurs, dans le cadre de son 11^{ème} programme (2019-2024), l'Agence de l'Eau Seine Normandie souhaite renforcer sa politique contractuelle à l'échelle des territoires à travers des **Contrats Territoriaux Eau et Climat (CTEC)**.

Ces contrats visent à obtenir, en priorité sur des territoires à enjeux « eau et climat » (bassin versant, aire d'alimentation de captage...), la mobilisation de maîtres d'ouvrage autour d'un programme d'actions prioritaires et efficaces pour la préservation des ressources en eau, de la biodiversité et l'adaptation au changement climatique.

Ainsi, un CTEC à l'échelle du bassin versant de la Risle portant sur les thématiques milieux aquatiques, biodiversité et assainissement a été initié en 2019 dans l'optique de le mettre en œuvre sur la période 2020-2024.

En tant que structure centrale sur le bassin versant, et déjà animatrice de plusieurs politiques sur ce bassin (SAGE, Natura 200), le portage du contrat a été proposé par l'Agence de l'Eau à l'Intercom Bernay Terres de Normandie, ce qu'elle a accepté.

Le CTEC a été approuvé et signé par l'Agence de l'Eau fin 2020.

L'épuration des eaux usées



Au-delà des obligations réglementaires qui s'appliquent aux usagers, l'assainissement des eaux usées est nécessaire pour restituer une eau dépolluée au milieu naturel. Pour cela, il ne s'agit pas simplement d'évacuer ces eaux « sales », il faut mettre en œuvre un système de traitement qui peut être soit collectif, c'est-à-dire avec la mise en œuvre d'un réseau de collecte dans la rue desservant chaque propriété jusqu'à une station d'épuration, soit individuel ou non collectif. Il s'agit là de mettre en place un ou plusieurs ouvrages qui auront pour rôle de prétraiter, traiter puis enfin évacuer les eaux rendues acceptables pour l'environnement.

Depuis le 1^{er} janvier 2019, l'Intercom Bernay Terres de Normandie est compétence en matière d'assainissement (collectif et non collectif) sur tout son territoire.

Ainsi, **plus de 16 000 installations d'assainissement non collectif et 16 systèmes d'assainissement collectif sur le territoire** doivent contribuer au bon traitement des eaux usées produites avant le rejet au milieu naturel.

Les services d'assainissement font l'objet de RPQS (rappel sur le prix et la qualité du service) détaillant l'activité des services, et les indicateurs de qualité.

Réhabilitation des installations d'assainissement non collectif

Pour favoriser une mise en conformité des installations, l'Intercom Bernay Terres de Normandie mène des opérations de réhabilitations de ces installations.

En 2020, une opération de réhabilitation de **62 installations** a été engagée avec le concours financier de l'Agence de l'Eau Seine Normandie et le Département de l'Eure. Celle-ci se limite à la commune de Mesnil en Ouche, seule éligible aux aides financières de l'Agence de l'Eau Seine Normandie.

Budget :

Montant de l'opération	719 118 €
Subventions :	
Agence de l'Eau Seine Normandie	372 000 €
Conseil Départemental de l'Eure	65 246 €
Participations usagers	215 215 €

Ce programme d'aide est reconduit via la réalisation d'études pour la réhabilitation en 2021 de nouvelles installations d'assainissement non collectif toujours sur la commune de Mesnil en Ouche.

Assainissement collectif

Un programme de travaux ambitieux doit être mené sur l'ensemble du territoire communautaire afin d'améliorer la qualité de la collecte des eaux usées et leurs traitements. Cela passe par la suppression de rejets directs au milieu naturel, la réhabilitation de réseaux afin de réduire la quantité d'eaux claires parasites, ou la reconstruction de stations d'épuration devenues obsolètes.

En 2020, un programme pluri annuel d'Investissement a été élaboré et il sera soumis au conseil communautaire en 2021.

Dans l'attente, les projets prévus sont mis en œuvre ou initié conformément au vote du budget. Il s'agit :

- De La poursuite du programme de réhabilitation des réseaux (tranche 1) et de ses postes de refoulement sur la commune de Bernay ;
- La réhabilitation de la station d'épuration de Broglie ;
- De l'étude de faisabilité pour le traitement des eaux usées de Nassandres sur Risle ;
- Le démarrage des études de maîtrise d'œuvre de la commune de Grand Camp ;
- Le démarrage des études de maîtrise d'œuvre pour la suppression de rejets directs au milieu naturel d'eaux usées sur les hameaux de Petit Nassandres et de Courcelles sur les communes de Serquigny – Fontaine l'Abbé.
- La réalisation sous maîtrise d'ouvrage publique, grâce à l'aide financière de l'Agence de l'Eau Seine Normandie des travaux de raccordement en domaine privé.

La réalisation de ces projets pourra être facilitée sur 2021 grâce à des aides complémentaires de l'Agence de l'Eau et de Gouvernement au travers le plan de relance mis en œuvre du fait de la crise sanitaire.

Par ailleurs, la COVID-19 a également affecté la filière de traitement des boues de 5 sites épuratoires du territoire dont l'hygiénisation des boues produites n'est pas assurée du fait du type de traitement (Beaumesnil, Broglie, Harcourt, Montreuil l'Argillé, Serquigny).

Ainsi, les boues liquides stockées sur ces stations (habituellement épandues dans les champs conformément à leur plan d'épandage) ont été transférées sur la station d'épuration de Bernay afin d'être retraitées. Les surcoûts induits par la crise sanitaire font l'objet d'un financement exceptionnel de l'agence de l'eau à hauteur de 80% pour 2020 et 2021.

Réduire la production des déchets et renforce le recyclage



Le Programme Local de prévention des déchets Ménagers et Assimilés (PLPDMA)

Le PLPDMA est un document réglementaire et obligatoire de planification des actions de prévention des déchets. Il détaille, à l'échelle du territoire concerné, les objectifs de prévention des déchets et définit les actions et moyens à mettre en œuvre pour les atteindre. Permanent, il est modifiable ou révisable, et doit faire l'objet d'un bilan annuel et être réévalué tous les 6 ans.

Le PLPDMA doit respecter l'objectif national fixé par la

Programme national de prévention des déchets 2014-2020



Loi relative à la Transition Énergétique pour la Croissance verte (TECV) et le programme national de prévention des déchets 2014-2020.

Son élaboration a été engagée en 2020, et le programme sera validé en 2021.

Prévisions 2021

- Constituer la CCES (Commission Consultative d'Elaboration et de Suivi) pour la validation du PLPDMA

La sensibilisation du public

L'année 2020 a été ponctuée de 2 confinements suite à la crise sanitaire, de fait le service n'a pas pu effectuer toutes les animations programmées. Peu de manifestations ont également pu se tenir.

Animations auprès des scolaires :

Parce que les enfants sont un vecteur important d'informations et de changements de pratiques, l'Intercom s'évertue à mener des animations auprès des scolaires. Ainsi, le service déchets ménagers à mener des animations sur le tri (19 classes) et sur le compostage (4 classes).

Manifestations :

Pour que le message soit également distribué au plus grand nombre, des manifestations grand public ont été organisées :

- Visite du Centre de Tri à Pont Audemer : avec le personnel communal de Beaumont le Roger
- Fête du développement durable : Stand sur le tri et le compostage le 3 octobre, mise en place composteurs sur 5 sites de l'IBTN et animations compostage auprès des agents + 3 animations tri parents et enfants (Neuville sur Authou, Beaumont le Roger et au CCRIL).

Evolution des consignes de tri

Depuis le 1er juin 2020, trier est désormais plus simple pour les habitants du territoire.



Les pots et barquettes en plastique et en polystyrène sont désormais admis dans le bac jaune.

Etude sur la tarification incitative

La mise en place de la tarification incitative est un projet ambitieux qui permettra de diminuer drastiquement le tonnage des ordures ménagères. L'étude sur la faisabilité de la mise en place de la tarification incitative par le bureau d'études ATECSOL a été achevée fin 2020. En 2021, l'Intercom devra choisir entre la TEOMi (Taxe Incitative) ou la Redevance Incitative.

Fin 2021, l'Intercom répondra à l'appel à projets lancé par la Région et l'ADEME sur le financement de cette mise en place de la tarification incitative mais également sur la mise en place de la collecté séparée des biodéchets.

Autres actions :

- Achat d'Ecocup et de carafes pour les accueils de loisirs et périscolaires (13 établissements)
- Suivis de collecte en fin d'année concernant l'application des nouvelles consignes de tri
- Porte à porte pour les consignes de tri à Broglie
- Lors de la SERD, partage de visuels pour un mode de vie plus responsable sur les réseaux sociaux
- Deux autres projets transversaux en lien avec la prévention des déchets ont également vu le jour en 2020 : la démarche Mon Restaurant Ecoresponsable, et la démarche Economie Circulaire, dans le cadre du projet global territoire durable 2030.

AXE 2 : Développement économique responsable

Entrer dans l'économie circulaire



L'économie circulaire est un système économique d'échange et de production qui, à tous les stades du cycle de vie des produits (biens et services), vise à augmenter l'efficacité de l'utilisation des ressources et à diminuer l'impact sur l'environnement tout en développant le bien-être des individus (définition de l'Ademe).

Ce modèle économique a donc pour objectif de produire des biens et des services de manière durable, en limitant la consommation et les gaspillages de ressources (matières premières, eau, énergie) ainsi que la production des déchets. Il s'agit de rompre avec le modèle de l'économie linéaire (extraire, fabriquer, consommer, jeter) pour un modèle économique « circulaire ».

Cette notion contient également l'idée que les nouveaux modèles de production et de consommation liés à l'économie circulaire peuvent être générateurs d'activités et de création **d'emplois durables et non délocalisables**. A titre d'exemple, le développement d'activités de réparation des produits usagés, de réutilisation ou de recyclage des déchets, génère de l'ordre de 25 fois plus d'emplois que la mise en décharge de ces déchets.

L'économie circulaire
3 domaines, 7 piliers



Référenciel & label Ademe ECi Opération Collective 2020-2021

Avec le projet [Territoire Durable 2030](#), l'Intercom s'est engagée à travailler le volet « Economie Circulaire ». Pour cela, l'Intercom a intégré l'opération collective « **Référenciel & label Ademe ECi Opération Collective 2020-2021** » pilotée par l'ADEME, avec NECI (Normandie économie circulaire).

Il s'agit d'élaborer un état des lieux, puis une stratégie et un plan d'actions pour développer l'économie circulaire sur le territoire, via un référentiel, et envisager d'obtenir le label « économie circulaire ».

L'opération a débutée en novembre 2020 et devrait s'achever au 2nd semestre 2021.

Connaitre les ressources du territoire



Les modes de consommation et de production actuels, et les demandes en matière de déplacements, de confort et de communication, qui ne font que croître, mobilisent toujours plus de ressources naturelles. Or ces ressources ne sont pas inépuisables.

Le modèle linéaire développé jusqu'à maintenant « produire, consommer, jeter » a atteint ses limites. Avec des coûts matière, prix de l'énergie, ... qui augmentent, et l'épuisement des ressources, il est nécessaire de produire et consommer autrement. Il est alors nécessaire d'engager la transition vers un modèle économique circulaire.

A travers l'économie circulaire, chacun peut se positionner dans une dynamique collective et territoriale. Les circuits courts peuvent constituer un bon ensemble de thématiques mises en œuvre. Ils portent une attention particulière à l'analyse des échanges entre les professionnels et la nature et à la circulation des matières et de l'énergie.

C'est par ce prisme que la DDTM de l'Eure a décidé de mener une étude sur l'utilisation des ressources territoriales, et, au vu de son engagement sur le sujet de la transition énergétique et écologique, a proposé à l'Intercom d'être le territoire de cette étude.

L'étude a pour objectif de :

- ✓ Disposer d'un **panorama des ressources territoriales existantes** afin de favoriser les échanges locaux. Le travail se concentrera sur les secteurs :
 - de l'agriculture,
 - du BTP
 - de l'EIT
- ✓ Connaître **les échanges de flux** qui ont déjà été mis en place et voir ceux qui pourraient être développés.
- ✓ Mener **des actions de sensibilisation** des agents pour développer les échanges locaux, pour promouvoir les politiques publiques de l'économie circulaire et de la bio-économie.

Cette étude a été confiée au CEREMA.

Une réunion de démarrage a eu lieu le 11 décembre 2020, et se déroulera sur 2021.

Développer et soutenir des filières agricoles durable de proximité



Vers une agriculture plus durable et des circuits de proximité

Poursuite de l'élaboration du Projet Alimentaire Territorial

Le PAT est ancré dans une dynamique globale de développement durable portée par l'Intercom et de nombreuses initiatives locales. Les élus du territoire souhaitent notamment accompagner le potentiel de développement des circuits de proximité pour structurer une économie rurale forte, tout en préservant le patrimoine paysager et agricole traditionnel, comme inscrit dans son projet de territoire 2018 – 2020 « *Vers une ruralité d'avenir vivante, solidaire, durable et raisonnable – pour une économie forte* ».

Les étapes clés du PAT en 2020

Février-avril 2020	Rédaction du diagnostic du système alimentaire et des axes stratégiques
Juin 2020	Validation du diagnostic par les élus
Septembre 2020	Lauréat de l'APP PNA 2020 national – obtention de la labellisation niveau 1
Octobre 2020	Ateliers de concertation PAT
Novembre 2020	Lauréat de l'AAP ADEME 2020

Zoom sur le projet de légumerie/conserverie

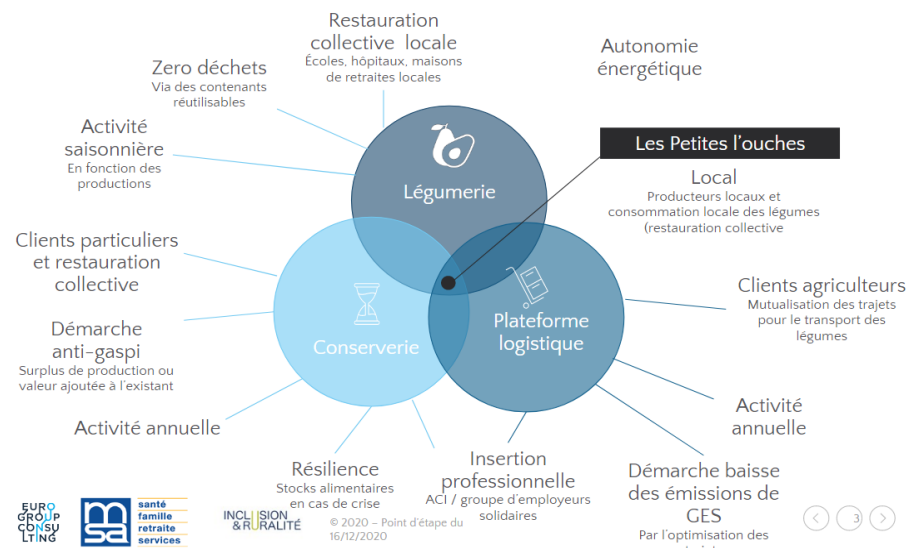
L'Intercom soutient le projet de légumerie/conserverie de l'association Les Petites l'Ouches dans le cadre de son PAT. En effet, la collectivité finance une étude de faisabilité et a mandaté le CPIE Terres de l'Eure pays d'Ouches pour sa réalisation. Ce projet est une opportunité pour développer la filière légumes et légumineuses sur le territoire et organiser les circuits courts.

Le projet global se compose de 3 activités:

- Une conserverie
- Une légumerie (pour l'approvisionnement de la restauration collective)
- Une plateforme de logistique

Le projet comporte aussi une dimension sociale très forte car il prévoit la création d'une entreprise et d'un chantier d'insertion. Enfin, c'est un projet novateur en ambitionnant d'être la première légumerie/conserverie zéro déchet de France.

Un projet triple au cœur d'une approche globale



Soutenir la filière agricole dans sa transition énergétique

L'Intercom Bernay Terres de Normandie travaille à faire émerger plusieurs projets privés. Dans ce cadre, des rencontres avec notamment 2 porteurs de projets ont eu lieu afin d'identifier les besoins et pouvoir faciliter l'avancement de leur projet.

Il s'agit d'un projet de **méthanisation à la ferme** et d'un projet de méthanisation industrielle. Concernant le projet de méthanisation à la ferme, l'Intercom a participé cette année avec le porteur de projet à une présentation au comité départemental des énergies renouvelables afin de rencontrer les acteurs institutionnels et échanger avec eux sur les caractéristiques du projet.

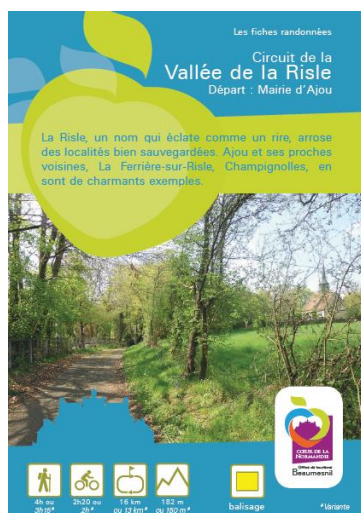
Développer un tourisme durable



Améliorer la mobilité douce à destination des touristes

Dans l'objectif de mettre en cohérence les préconisations de l'ADT (Agence de Développement Touristique de l'Eure), en matière d'itinérance douce, l'essentiel des missions de 2020 a consisté à :

- Travailler sur une trame de document à destination des touristes, reprenant l'ensemble de l'offre d'itinérances douces du territoire pour les 3 filières
- Dans l'objectif d'une démarche durable, ce document d'appel « papier » édité à 10 000 exemplaires pour 2 ans sera l'unique support papier délivré par les bureaux d'accueils touristiques
- Les fiches techniques détaillées de chaque circuit seront uniquement téléchargeables via le site web de l'OTBTN



Filière « randonnée à pied » :

- 20 circuits de randonnée pédestre ont été reconnus d'intérêt communautaire suite à l'audit de l'ADT

<https://tourisme.bernaynormandie.fr/decouvrez-notre-territoire/ressentez/randonnees-pedestres/>

- Pour uniformiser les panneaux de départ de randonnée, un cahier des charges a été élaboré, le choix du matériau s'est tourné vers l'aluminium, résolument durable (entretien à minima, recyclable avec une durée de vie de plus de 20 ans, en cas de choc moyen peut être redressé, en cas de tags peut être nettoyé facilement)

Filière Cyclo :

- Suite au rendu d'étude de l'ADT sur la filière, des reconnaissances ont été effectuées pour les circuits cyclo

autour de Brionne afin de vérifier la signalétique et identifier d'éventuels manques

- Ces reconnaissances ont servi à mettre en forme une fiche descriptive détaillée (pour pallier au manque de signalétique), qui sera téléchargeable via le site Web de l'OTBTN

Filière Equestre :

- Suivi du projet d'itinéraire régional équestre, initié par la Région et qui représente 109 km de tracé sur le territoire de l'IBTN

- Dans le cadre de travaux d'adaptation d'un tronçon de l'itinéraire au passage des cavaliers, un cahier des charges à destination des entreprises a été effectué (PJ) ; travail en transversalité avec l'animatrice Site Natura 200 et la chargée de mission rivières et zones humides.

- En fin d'année contact avec l'animatrice [Site Natura 2000](#) pour renseigner le formulaire d'évaluation d'incidence par rapport aux travaux



AXE 3 : Cohésion sociale et la solidarité entre les territoires et les générations

Le Centre Intercommunal d'Action Sociale de l'Intercom Bernay Terres de Normandie a élaboré son rapport développement durable pour être présenté au Conseil d'administration. Ci-après sont présentés des extraits de ce rapport.

2020 : entre crise sanitaire et résilience

Si le premier confinement strict, du 17 mars au 10 mai 2020, a imposé aux services du C.I.A.S. une réorganisation, il a aussi révélé leur capacité d'adaptation. De par sa compétence en matière sociale, le C.I.A.S. apporte nombre de services essentiels à la population, services qui, dans leur grande majorité, ont été maintenus : le service d'aide et d'accompagnement à domicile a poursuivi son activité auprès de ses bénéficiaires en se concentrant sur les interventions indispensables avec fourniture d'équipements individuels de protection à ses agents, la résidence autonomie Serge Desson a maintenu ses services et a mis en place différentes actions afin de réduire l'impact du confinement auprès des résidents (ex : service d'achats de pains, journaux...), le multi-accueil ainsi que l'accueil de loisirs de Beaumont-le-Roger sont restés ouverts afin d'accueillir les enfants des personnels mobilisés dans la gestion de la crise sanitaire, l'administration générale du C.I.A.S., en lien avec le Comité Départemental de Sauvetage et de Secourisme, a organisé des visites auprès des personnes vulnérables du territoire tant pour leur assurer une aide logistique (courses, médicaments) que pour leur apporter soutien et aide psychologique. De même, avec le service communication de l'Intercom Bernay Terres de Normandie, le service administratif du C.I.A.S. a lancé l'action « un jour confiné, une action de solidarité » sur sa page Facebook. Enfin, tous les services ont mis en place des protocoles sanitaires en vue de la reprise sécurisée sur site, à compter du 11 mai 2020.

Accompagnement des personnes vulnérables / isolées

Dans le cadre de la crise sanitaire, lors du premier confinement, le service administratif du C.I.A.S. a également géré, en lien avec le Comité Départemental de Sauvetage et de Secourisme de l'Eure et les communes du territoire, l'organisation d'opérations de soutien auprès des personnes vulnérables du territoire tant pour leur apporter une aide logistique (courses, médicaments à récupérer en pharmacie...) que médicale et psychologique. Lors du second confinement, c'est avec le C.C.A.S de la ville de Bernay et toujours le CDSS27 que cette action a été déployée.

Durant le confinement et le post-déconfinement (de mars à juin) ainsi que durant le reconfinement (à partir du 30 octobre), le Centre Intercommunal d'Action Sociale de l'Intercom Bernay Terres de Normandie s'est efforcé d'apporter une aide complémentaire aux communes à travers un dispositif de soutien auprès des personnes âgées et vulnérables, pour soulager les équipes et leur permettre de tenir dans le temps. Pour se faire, le Centre Intercommunal d'Action Sociale de l'Intercom



Bernay Terres de Normandie a conventionné avec le Comité Départemental de Sauvetage et Secourisme de l'Eure (CDSS) et la ville de Bernay afin d'apporter une mobilisation dimensionnée aux besoins des aînés vulnérables de l'ensemble du territoire de l'Intercom Bernay Terres de Normandie.

De nombreux services communaux et intercommunaux sont sollicités et mettent toute leur énergie à déployer des solutions ponctuelles et adaptées aux besoins de leurs séniors. En incitant au confinement maximum de nos aînés, on évite la propagation du virus tout en les protégeant.

Ce service mis en place est gratuit pour l'habitant et les équipes déployées effectuent des visites de soutien ou des missions de lien social. La cellule de coordination transmet aux équipes de bénévoles une liste de personnes à visiter.

Les équipes de bénévoles sont équipées de sac de secours, de gants et de masques et sont identifiables par le biais de logos FFSS (Fédération Française de Sauvetage et de Secourisme) – Association Agréée de Sécurité Civile. Ces équipes permettent le maintien à domicile de personnes vulnérables en gérant des problèmes de la vie quotidienne, les besoins de courses alimentaires et/ou médicaments en complément d'un bilan primaire de l'état de santé. De plus, durant cette deuxième période, il s'est avéré primordial de rompre l'isolement et d'y associer une mission complémentaire de lien social.

Favoriser l'insertion et l'accès à l'emploi



Chantier d'insertion : un tremplin vers l'emploi

Le développement durable est un développement soutenable socialement et écologiquement. Il doit donc répondre aux questions de formation et d'accès à l'emploi pour tous. Le chantier d'insertion permet ainsi à des personnes exclues du monde du travail de se former et de retrouver une activité professionnelle tout en étant accompagné d'un point de vue social afin de permettre leur insertion par le biais de la valorisation des espaces naturels.

En faveur de la biodiversité et de la préservation de l'environnement :

- ✓ Lutte contre les espèces exotiques envahissantes
- ✓ Fauche alternée ou tardive
- ✓ Semis de plantes messicoles (*plantes annuelles à germination préférentiellement automnale ou hivernale*)
- ✓ Mise en place de niches écologiques sur différents chantiers
- ✓ Utilisation d'huile de chaîne biodégradable
- ✓ Zéro phyto
- ✓ Broyage de branches pour une diminution de 6 fois le volume à transporter (donc moins de véhicules sur les routes)
- ✓ Lutte biologique intégrée sous abris (culture en serre)
- ✓ Les résidus de tonte sont mis en méthanisation



Accompagnement social

- ✓ Maintien des temps individualisés des salariés du chantier en présentiel et à distance (du fait de la crise sanitaire de la Covid-19)
- ✓ Travail collectif sur le chantier : accompagnement sur la gestion des conflits entre tous
- ✓ Participation des salariés à des actions transversales de calendrier de l'avent à la résidence autonomie Serge Desson
- ✓ Accompagnement afin de lever les freins sociaux pour un retour à l'emploi : aider les salariés à se projeter vers l'après. En effet, la crise sanitaire a renforcé les difficultés pour les salariés à envisager un retour à l'emploi en-dehors du chantier d'insertion.



Décor réalisé par les salariés du chantier à la résidence autonomie S. Desson

Bilan 2020

Le chantier d'insertion a tenté de poursuivre les actions engagées les années précédentes et de mettre en place les évolutions prévues pour 2020 mais il a été fortement impacté par la crise sanitaire. Ainsi, la distribution de fleurs aux communes, issues de la serre, n'a pu se faire du fait du premier confinement. A la sortie de ce premier confinement, le service a dû se

réorganiser et scinder les équipes afin de respecter les règles sanitaires d'usage. L'encadrement ne permettant pas d'accueillir plusieurs équipes simultanément, une rotation a été mise en place afin que tous les salariés puissent conserver une activité mais cette dernière s'en est trouvée réduite. En cette période particulière, le service s'est principalement attaché à maintenir l'accompagnement des salariés afin de ne pas perturber leur parcours d'insertion tant sur le plan social que professionnel.

Perspectives 2021

- Renforcer le tri des déchets en travaillant avec tous les professionnels qui gravitent dans une structure
- Développer la mise en place d'un jardin partagé pour travailler autour de l'alimentation et favoriser l'échange de pratiques
- Renforcer le travail sur l'optimisation pour limiter les véhicules sur la route : planification et anticipation des chantiers
- Déploiement du chantier à compter de juin 2021 : avec une prise de poste supplémentaire sur Bernay, permettre d'accueillir davantage de salariés bénéficiaires des minima sociaux pour une insertion par le travail, donner davantage l'accès au chantier (mobilité), etc.
- Développer l'accueil des femmes et des personnes en situation de handicap

Le service autonomie : prendre soin de nos aînés



Les professionnels du maintien à domicile qu'il s'agisse du Service d'Aide et d'Accompagnement à Domicile ou de la Résidence autonomie Serge Desson à Beaumont le Roger explorent un domaine d'actions issues des enjeux environnementaux. Ainsi, ces professionnels s'emploient à promouvoir les changements de comportement.

La résidence autonomie Serge Desson

Amélioration du patrimoine bâti

Le C.I.A.S, dans le cadre de l'optimisation des coûts énergétiques et du bien-être des résidents, a réalisé au sein de la résidence autonomie Serge Desson un programme de travaux d'amélioration du bâtiment. Ainsi, avec le concours d'Eure Habitat, bailleur social, 72 fenêtres de toit obliques et verticales ainsi que 4 fenêtres isolées ont été remplacées. Ces travaux constituent une véritable amélioration thermique de 14 logements situés au 2^{ème} étage et des 4 logements se trouvant à l'extrémité du bâtiment au premier étage. Cette opération de rénovation associe économies d'énergie, réduction des impacts environnementaux et amélioration des conditions de confort des usagers.



Le projet jardin

L'aménagement d'un jardin potager au sein de la résidence autonomie Serge Desson a permis d'engager une réflexion et une sensibilisation à la démarche de permaculture. L'alimentation joue un rôle fondamental pour protéger les personnes dites fragiles qui représentent plus de 30% des plus de 65 ans. Aussi,



les rencontres hebdomadaires encadrées par une animatrice ont permis d'échanger, de partager et de récolter des fruits et légumes de saison.

Le projet initial avait pour objectif de partager et de co-construire avec un groupe d'adolescents un jardin potager dans une démarche intergénérationnelle et de partage des savoirs. Si la programmation des temps forts était établie, elle n'a pu s'organiser en raison des restrictions sanitaires. Néanmoins, les animations autour du jardin potager ont été maintenues tout au long de l'année 2020 avec le concours d'une intervenante au rythme d'une intervention hebdomadaire et dédiées exclusivement aux seniors.

Ces rencontres ont été l'occasion d'apporter du bien-être au travers d'échanges conviviaux sur le suivi des plantations, la découverte de légumes, la définition des espaces de plantation et l'aménagement du potager. La préparation des semis, du plan d'aménagement ou encore la récolte sont des moments qui ont rythmés l'année et permis aux participants de trouver une source de bien-être. Ce jardin co-construit par les résidents a constitué une source de partage, d'échanges et de stimulation individuelle.

Dans le cadre du projet, 10 seniors ont visité le 2 septembre 2020 le jardin de Guillaume Wiener à

Bernay basé sur les principes de la permaculture. Cette visite guidée du jardin a permis de sensibiliser les seniors à la biodiversité, d'éveiller la curiosité et de susciter l'envie de reproduire.

L'animation cinéma

Un programme d'animations cinéma sur le thème de la nature et de la découverte de notre environnement. Cette programmation, initialement tout public, a été réalisée exclusivement à destination du public sénior en raison de la crise sanitaire. Afin de permettre d'en faire bénéficier le plus grand nombre dans le respect des mesures sanitaires, les séances cinéma ont été doublées. Ainsi 4 journées cinéma ont été



programmées avec la participation de 21 seniors de 70 à 94 ans.

A l'issue des diffusions, des temps d'échanges ont été organisés avec des intervenants. Ainsi, la projection du film « Miel ou déconfiture », le 22 juillet 2020, fut l'occasion de faire découvrir la vie et l'environnement des abeilles avec la participation du Syndicat



Direction de l'environnement de l'Intercom qui ont fait découvrir aux séniors la première récolte de miel issu du rucher pédagogique installé par l'Intercom dans le parc de la résidence.

Ce temps fort fut une source d'échanges et de partages sur la protection de notre environnement.



Calendrier de l'Avent grandeur Nature

Le traditionnel repas de Noël de la résidence autonomie n'ayant pu se tenir en raison du contexte sanitaire, l'équipe de la résidence, en lien avec les différents services du C.I.A.S., de l'Intercom et les élus, ont imaginé un calendrier de l'Avent pas tout à fait comme les autres. Ainsi, chaque jour, les résidents



Jour 13 : concert flûte guitare

recevaient dans leur boîte aux lettres une enveloppe avec un message quotidien issu du calendrier. Le premier message du 1^{er} décembre était un courrier du Président et de la Vice-Présidente.

Les résidents ont reçu ensuite des dessins, des poèmes, des lettres, des invitations à des temps forts musicaux (notamment en lien avec le réseau des écoles de musique de l'Intercom), des photos... d'une multitude de sources....

Bilan 2020

La crise sanitaire de la Covid-19 a bouleversé le fonctionnement des établissements médico-sociaux et le déploiement des projets en faveur des séniors. Il est indéniable de souligner l'impact sur le public séniors et plus particulièrement les effets indirects : refus de soins de santé pour des conditions non liées à la Covid-19, conséquences dramatiques sur le bien-être physique et psychologique, etc.

Dans ce contexte fragile, la volonté de maintenir dans les meilleures conditions les animations au sein de la résidence autonomie, de les adapter au regard des mesures sanitaires pour maintenir le lien social et le bien-être des aînés, s'est avérée indispensable.

Le Service d'Aide et d'Accompagnement à Domicile (SAAD)

Extension du périmètre d'intervention du service d'aide et d'accompagnement à domicile

Le service d'aide et d'accompagnement à domicile de la ville de Bernay ayant été transféré au C.I.A.S. au 1^{er} janvier 2020, celui-ci intègre donc un secteur d'intervention complémentaire.

Le service d'aide et d'accompagnement à domicile : présent dans l'adversité

L'année 2020 a mis à rude épreuve le service d'aide et d'accompagnement à domicile. Ainsi, la crise sanitaire de la Covid-19, dès le mois de mars, a conduit les

agents, tant les encadrantes que les auxiliaires de vie, à se mobiliser et à s'adapter au quotidien à cette situation.

Malgré les difficultés, l'ensemble de l'équipe a réussi à organiser les interventions indispensables auprès des bénéficiaires même si, pour cela, les interventions dites « non essentielles » (ex : ménage) ont dû, pour certaines, être reportées afin d'assurer à chaque bénéficiaire de disposer de l'aide lui étant nécessaire, toujours dans le souci du bien-être de la personne et de l'équité entre les usagers du service.

Perspective 2021 :

Le service autonomie dans son ensemble (résidence S. Desson et S.A.A.D.) s'attachera à maintenir une qualité de service pour le bien-être de ses usagers, tant sur le plan physique que sur le plan moral. L'incertitude quant à l'évolution de la crise sanitaire en 2021 invite à une certaine prudence dans la prévision de projets. Néanmoins, tout ce qui pourra être mis en œuvre pour soutenir nos aînés au cours de cette nouvelle année, dans le respect des règles sanitaires en vigueur, leur sera proposé.

Par ailleurs, dans un souci d'équité de service proposé aux habitants, le C.I.A.S. a demandé au Département de l'Eure l'autorisation d'étendre le périmètre d'intervention du S.A.A.D à l'ensemble des communes du territoire. Si cette autorisation est accordée, le C.I.A.S. pourra déployer son service d'aide et d'accompagnement à domicile.

L'animation de la vie sociale, un service intergénérationnel



L'animation de la vie sociale repose sur une dynamique de mobilisation et de participation des habitants ainsi que sur des interventions sociales. Son développement s'appuie sur des équipements de proximité que sont les centres sociaux et les espaces de vie sociale. Ces derniers contribuent à l'enrichissement de la vie sociale car ils ont vocation à renforcer les liens et les solidarités, à proposer une offre de services utiles à la population, à favoriser le « mieux vivre ensemble » et l'accès aux loisirs et aux vacances, à soutenir la fonction parentale et à permettre une appropriation de l'environnement et du cadre de vie.

L'Espace de Vie Sociale situé au sein du Centre de Culture, de Ressources, d'Initiatives et de Loisirs (C.C.R.I.L) à la Trinité de Réville est organisé autour de 4 pôles :

- ↪ **Education à l'environnement et au développement durable** notamment autour de la zone humide du C.C.R.I.L qui est intégrée au Site Natura 2000. Des actions environnementales sont déployées conjointement avec la direction déléguée à l'environnement.
- ↪ **Ressources - Multimédia** qui gère l'accueil des usagers, la gestion de la borne informatique ainsi que le prêt ou location de salles et du Point Accueil Jeunes.
- ↪ **Le pôle Animation - Culturel** est à l'origine de la mise en place de nombreux ateliers et activités variées : informatique, country, sophrologie, anglais, tapisserie.....
- ↪ **Point Accueil Jeunes (P.A.J)** est un lieu qui permet de camper dans un cadre naturel riche. Il a été

conçu à destination des enfants et des jeunes sous couvert d'un organisme.

De par sa vocation à réunir les populations autour de projets, de loisirs, d'activités en commun, l'Espace de Vie Sociale a été touché de plein fouet par la crise sanitaire. Les regroupements étant interdit, nombre de ses activités à destination des habitants a été suspendu pendant voire après la période de confinement : accueil des associations proposant leurs activités, annulation d'animations et manifestations dont la Fête Normande, etc.

Durant le confinement strict du 17 mars au 10 mai 2020, le service s'est attaché à proposer des activités et services à distances tels que :

✓ L'atelier photos :

Durant le confinement, afin de lutter contre l'isolement, il a été proposé aux habitants du territoire de participer à un atelier photos. La période printanière ainsi que la ruralité du territoire avec de nombreuses habitations possédants des jardins au cœur d'un environnement très boisé étaient propices à la réalisation de belle photos autour de la nature.

✓ Lien téléphonique :



Dans un esprit de solidarité, les agents ont proposé un soutien téléphonique afin d'offrir la parole, rassurer et soutenir les familles face aux besoins scolaires des enfants et les plus âgées face à l'isolement.

✓ L'activité physique :

Afin de contribuer au bien-être, le service a proposé un défi : se filmer en dansant sur les rythmes du tube « oh na na na » (défi largement relayé sur le web).

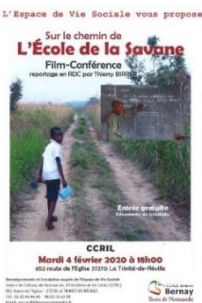
Si la crise sanitaire a freiné les actions de l'Espace de Vie Sociale, ce dernier a pu, avant le confinement, mettre en œuvre les animations prévues au programme 2020 puis, à la sortie du confinement, reprogrammer en partie celles qui pouvaient être assurées dans le cadre du respect des mesures sanitaires :

- Vendredi 24 janvier 2020 : soirée jeux de société en famille.
- Samedi 2 février 2020 : atelier découverte de la permaculture, animée par l'association *Expérimenthe*.



A cette occasion, les enfants ont découvert les plantes et arbres qui entourent le site. Ils ont participé à la plantation d'un pommier. Ils se sont donnés rendez-vous dans quelques années pour récolter les fruits. En attendant cette récolte, ils sont invités à prendre soin du pommier lors de leurs passages au CCRIL.

- Mardi 4 février 2020 : Projection – débat sur le film-conférence « Sur le chemin de L'Ecole de la Savane »



- Jeudi 6 février 2020 : Atelier « Fabriquer ses produits ménagers naturels et zéro déchet »

- Jeudi 13 février et samedi 29 février 2020 : Atelier « Démarrer son potager en permaculture »

- Mercredi 19 février 2020 : après-midi jeux de société à Gisay la Coudre

- Vendredi 19 juin 2020 : atelier permaculture

- Mercredi 1^{er} juillet 2020 : Temps d'échanges sous l'Educ Pop Truck à Montreuil l'Argillé. La Ligue de l'Enseignement a mis en service cet outil afin d'aller à la rencontre des habitants sur le territoire. Elle propose un village éphémère organisé autour de 4 espaces : Le bar asso ; L'agora ; Ludo space ; web radio.



- Jeudi 30 juillet 2020 : cinéma plein air "Tout en haut du monde"



- Samedi 21 septembre 2020 – [Fête de la nature et du](#)

[développement durable](#) : découverte des abeilles des ruches de l'Intercom Bernay Terres de Normandie, de leur mode de vie, l'impact de l'environnement sur leur population et l'intérêt pour l'homme de les préserver.

- Samedi 12 septembre 2020 : première édition du forum des associations (secteur de Broglie). Ce moment a donné l'occasion aux associations de se rencontrer et aux habitants de découvrir l'offre d'activités sur leur territoire.



- Mardi 20 octobre : dans le cadre du [Festival du goût local](#) organisé par le service agriculture de l'Intercom, conférence-débat sur la permaculture et sur la naissance d'un éco-lieu au sein de l'Intercom Bernay Terres de Normandie

- Du 28 au 30 Octobre 2020 et du 21 au 23 Décembre 2020 : ateliers enfants-parents (ateliers créatifs, culinaires, etc.). Instant de partage en famille dans un lieu neutre. L'occasion pour la famille de profiter, partager du plaisir, de la joie au travers d'un atelier. C'est le moment de vivre l'instant présent et de renforcer le lien entre le parent et son enfant. C'est aussi l'occasion de croiser d'autres familles, de permettre aux enfants de se retrouver dans un endroit serein. Les parents en profitent pour se connaître et échanger sur leurs rôles.



Par ailleurs, le service a **matérialisé un espace d'accueil du public** afin d'inviter les habitants à prendre le temps d'échanger. Il s'agissait **d'offrir un lieu d'écoute des besoins et un espace d'expression**. Les

usagers sont invités à laisser des messages sur leurs attentes, à proposer des projets et à s'impliquer dans la vie du CCRIL.

Bilan 2020 :

L'animation de la vie sociale, via son Espace de Vie Sociale, a été particulièrement impactée dans son fonctionnement par la crise sanitaire de la Covid-19. Néanmoins, le service s'est attaché, dès la sortie du confinement, à reproposer des activités et a pu maintenir un lien avec les habitants.

Le service a lancé la démarche d'évolution de l'Espace de Vie Sociale vers un Centre Social avec, notamment, la formation d'un agent au Diplôme d'Etat Jeunesse, Education Populaire et Sport (DEJEPS) afin de constituer une équipe de professionnels à-même de répondre aux enjeux de cette nouvelle structure.

Perspectives 2021 :

- ✓ L'Espace de Vie Sociale développera le lien au travers de la visio. En effet, le service a constaté que certaines familles sont disponibles en soirées lorsque les enfants sont couchés. De ce fait, il leur sera proposé des soirées en visio afin d'aborder des thématiques autour de la parentalité.
- ✓ Reconstitution de l'Educ Pop Truck sur l'ensemble du territoire – secteur de Broglie.

La Petite enfance



Les Etablissements d'Accueil du Jeune Enfant (EAJE)

Le Multi-Accueil de Beaumont-le-Roger

La structure a favorisé la mise en place de petits gestes quotidiens en lien avec le développement durable et qui, de par leur répétition sont devenues des habitudes, des bonnes pratiques :

- ↳ Le tri des déchets
- ↳ Les activités proposées aux enfants sont de plus en plus basées sur la récupération de matériaux, les bricolages s'inscrivent dans une logique éco-responsable.
- ↳ Des journées "jouons avec de la recup" ont rencontré un franc succès.
- ↳ Un parcours sensoriel initié à base d'éléments de la nature a trouvé sa place dans les activités au quotidien de la structure.
- ↳ Les professionnel(le)s sont sensibilisé(e)s et dorénavant sensibles au fait d'éteindre les lumières, gérer la température des pièces.
- ↳ Les changes des enfants réalisés avec des cotons jetables ont laissé place à des carrés éponges ou au gants.
- ↳ Les multiples savons et produits corporels ont été remplacés par une seule base lavante à base de savon.



La Micro-crèche de Goupil-Othon

Plusieurs actions en lien avec les deux objectifs du développement durable auxquels répond le C.I.A.S. ont été mises en place comme le projet Jardin Vivant Gourmand & Poétique : aménagement de "carrés potagers" en permaculture pour y cultiver petits fruits, légumes, herbes aromatiques et fleurs comestibles.



Ce projet a pour objectif de :

- Permettre à cet espace d'être un lieu pédagogique et d'échanges avec les enfants, pour les relier à la Nature et au Vivant.
- Développer la socialisation, les règles de vie en collectivité, la compréhension et la patience.
- Impliquer les parents dans le but de les investir dans la vie de la structure et de les sensibiliser à la nécessité, pour leur enfant, de prendre plaisir dans le Jardin.
- Ancrer la structure dans une voie de protection de l'environnement, de production alimentaire saine, de préservation de la biodiversité.
- Travailler en partenariat avec différents services de l'Intercom et du C.I.A.S. (insertion, l'animation de la vie sociale, espaces verts et bâtiments).

Perspective 2021 :

Dès que le contexte sanitaire le permettra, entretien des locaux au vinaigre blanc afin de préserver l'environnement en éliminant l'utilisation de produits néfastes.

La Micro-crèche de Serquigny

La micro crèche de Serquigny a ouvert ses portes le 2 février 2020, contribuant à diversifier l'offre de garde du jeune enfant sur le territoire. La structure a été pensée pour éviter le gâchis d'eau, ainsi des robinets avec poussoirs ont été installés dans la salle de bain. L'installation de la micro crèche en centre-ville, en face de l'école primaire et maternelle, permet aux parents un seul déplacement pour déposer les grands à l'école et les plus jeunes à la crèche. Grâce à cette proximité, quelques familles (3) se déplacent sans véhicule.

Préserver les écosystèmes

- Le tri des déchets est effectué par les agents dans la journée et par l'agent d'entretien le soir.
- Les repas fournis par un prestataire extérieur sont livrés dans des barquettes en plastique. Ils sont réchauffés par les agents de la crèche dans des plats en inox ou en verre.
- Il n'est pas utilisé de lingettes jetables ou de coton, des mini serviettes ont été réalisées par l'équipe pour permettre aux enfants de se laver en réduisant la quantité de linge.
- De nombreux ateliers créatifs sont proposés à base d'objets de récupération.



Lutter contre l'exclusion

L'accès à l'accueil en collectivité est accordé à tous pour éviter l'exclusion ou l'inégalité des familles en difficultés.

Les Relais Parents Assistantes Maternelles (RPAM)

RPAM – site de [Beaumont-le-Roger](#)

Sensibilisation au tri, à la réduction des déchets et au recyclage et fabrication de produits « maison »

↳ Atelier Tawashis : « éponges » réalisées à partir de morceaux de tissus tressés, de fibres, etc. sur un « métier à tisser » (morceaux de bois et quelques clous) et éponge à gratter « gratounette » réalisée à partir de filets de légumes



Tawashis

↳ Créer un compost au domicile

↳ Formation « proposer des ateliers aux enfants à partir de matériaux, d'objets recyclés » ; création d'un chemin sensoriel, jeux d'adresse, jeux sensorimoteur,...



↳ Atelier de fabrication de produits naturels d'hygiène (lessive, liniment...), et d'outils pédagogique (colle, peinture, pâte à modeler, pâte durcissante...)

RPAM – site de [Brionne](#)

Organiserions d'ateliers thématiques autour de la nutrition

Mise en place d'activité à partir d'objets recyclés

↳ Formation « proposer des activités à moindre coût »



↳ Ateliers à partir de bouteille plastiques, création de jeux avec des bouchons plastiques, etc...

↳ Parcours sensoriel

RPAM – site de [Broglie](#)

La structure a proposé plusieurs activités sur 2020 :

Sophrologie

Une séance proposée pour les assistantes maternelles, puis une adaptée aux enfants de 18 mois à 3 ans : retrouver l'harmonie entre le mental et le physique en mettant en place des exercices autour de la respiration et relaxation. Méthode naturelle qui permet de mobiliser ses propres capacités : calme, bien-être et confiance en soi.



Rencontre avec l'association Expérimenthe

L'association propose de changer notre façon de consommer, de produire et de vivre ensemble pour répondre aux enjeux environnementaux dans le cadre de la transition écologique, notamment via :

- un lieu autonome d'échange et de transmission autour de savoirs tels la permaculture (écolieu)
- une dynamique locale de transition s'appuyant sur le mouvement "villes en transitions".

Un pique-nique et visite avec découverte des jardins était prévue en juin (annulée cause COVID) reportée en 2021 si possible.

En partenariat avec l'association 123 Soleil (Bernay).

En raison de la crise sanitaire, seul un spectacle autour de la nature a pu se tenir.

Action menée (un samedi matin) pour les assistantes maternelles et les familles

- Atelier nutrition avec Lucile Anderson, nutritionniste : temps d'échanges sur les besoins nutritionnels, réalisation de jus détox et dynamisants



- Partenariat avec la Mutualité Française afin d'organiser le 29 mai 2021 une information avec ateliers « Nesting » par la suite : les méfaits des produits ménagers sur la santé du jeune enfant.

Dans un second temps des ateliers seront proposés aux familles : fabrication de produits bio, échange de recettes, etc.

RPAM – site [Serquigny](#)

Actions autour de la nutrition



Il s'agit d'ateliers de découverte de l'alimentation, avec l'intervention de Lucile Andersson, diététicienne nutritionniste, avec des fruits et légumes de saisons axés sur l'éveil des sens du tout petit (création et dégustation de smoothies avec des fruits et des légumes ; jeux sensoriels : sacs mystères, bocaux odorants, quizz des bruits associés à l'alimentation....)

Prévu en 2021 : atelier « Goûter sensoriel »

Actions autour du développement durable

En 2020, un atelier « Nesting » a été proposé par un intervenant de la Mutualité française formé en santé environnementale. Cet atelier a été proposé à des assistantes maternelles et des parents. Il s'agit d'un temps d'échanges et d'information autour de l'environnement du bébé et du jeune enfant : apprendre à repérer les polluants environnementaux, leurs impacts sur la santé et chercher ensemble d'autres alternatives simples et saines.

RPAM – action transversale

Pendant le second confinement du 30 octobre au 15 décembre 2020, les relais parents assistantes maternelles ont proposé, via la page Facebook du C.I.A.S., l'action « 1 jour, une activité » afin de proposer aux assistantes maternelles et aux parents différentes fiches d'activités à faire avec leurs enfants, à la maison.

Les Lieux d'Accueil Enfants Parents (LAEP)

Comme la plupart des autres structures de la petite enfance (hormis celles ayant accueilli les enfants des personnels mobilisés dans la gestion de la crise), les lieux d'accueil enfants parents ont dû fermer pendant le premier confinement et adapter leur possibilité d'accueil lors du second confinement (accueil individuel, sur rendez-vous). Le lien avec les familles a été maintenu grâce aux échanges en distanciel (mails, téléphone) mais les impacts de la crise sanitaire se sont tout de même fait sentir sur l'activité générale de ces structures fondées sur la rencontre des enfants et des parents.

LAEP– site de Beaumont-le-Roger

Café des parents :

Temps d'échange autour de thèmes variés permettant aux parents de se tenir informés, d'évoquer leurs expériences, de partager leurs problématiques mais aussi les réponses apportées, d'échanger avec des professionnels...

Partage des savoirs :



Echanges de recettes faites maison (lessive, liniment, etc.). En effet, nombre de parents ont de plus en plus recours au « fait maison » pour

des raisons variées telles que la préservation de l'environnement ou les difficultés budgétaires.

LAEP– site de Brionne

Sensibilisation :

- ↪ Mise en place de poubelles de tri des déchets
- ↪ Eteindre les lumières quand on sort d'une pièce, privilégier la lumière naturelle
- ↪ Eteindre ordinateur, imprimante
- ↪ Ne pas surchauffer les pièces

Mise en place d'activités à partir d'objets recyclés :

- ↪ Formation « proposer des activités à moindre coût »
- ↪ Ateliers à partir de bouteille plastiques, création de jeux avec des bouchons plastiques, etc...
- ↪ Parcours sensoriel

Partage d'informations :

- ↪ Par mails ou fiches : soirées thématiques/ateliers pratiques mis en place sur le territoire par des partenaires locaux (atelier fabrication de produit « maison » : liniment, gel douche, liquide vaisselle, lessive etc...)



LAEP– site de Broglie

Fabrication et dégustation de pains bio

↪ Au sein du Lieu d'Accueil Enfants Parents,



un noyau de familles s'est constitué et venait régulièrement aux séances proposées. Il en a émergé le souhait d'un échange de savoirs et la mise en place d'un atelier « fabrication de pain bio » animé par une maman. Le plaisir de se retrouver, la convivialité et la volonté de partager, ont permis la naissance de ce temps d'échanges. Ainsi, la cohésion du groupe et l'épanouissement de chacun en son sein a favorisé l'émergence de cette action et laisse la possibilité d'entrevoir d'autres ateliers à-mêmes de rapprocher les familles.

L'enfance et la jeunesse



Les accueils de loisirs

La récup' le crédo des accueils : Les 7 accueils de loisirs utilisent régulièrement des matériaux de récupération pour réaliser des activités manuelles (bouteilles en plastique, bouchons, rouleaux d'essuie tout et de papier toilette, boîte à chaussures...).

Mise en place des poubelles de tri dans les accueils en partenariat avec le service déchets ménagers. Des accueils récupèrent les bouchons, les piles et les feutres.

Fabrication de peinture « écolo » et pâte à modeler

Mise en place de pichets et verres en plastique réutilisables dans chaque accueil, commandés par le service déchets ménagers.



En fonction de leurs projets

d'animation, les accueils ont participé à différentes animations : tri des déchets, mise en place d'un composteur, ateliers sur le goût dans le cadre du [Festival du goût local](#), range ton frigo, animation sur « terre, sol, pommes », permaculture, faune et flore sur la pêche et les petites bêtes.

Mise en place d'une grainothèque à l'ALSH de Neuville sur Authou

Développement de la mobilité douce et découverte du territoire : 6 des 7 accueils de loisirs ont mis en place des sorties vélo

Cultivons notre jardin : certains accueils ont mis en place des jardins où les enfants sèment, entretiennent, récoltent et cuisinent. Fabrication de mini serres sur Neuville sur Authou pour comparer la pousse dans le jardin et l'effet de serre.

Réduction des déchets : Mise en place de bacs à compost dans certains accueils de loisirs. Ballade Nature avec ramassage des déchets aux vacances d'août et d'octobre sur l'accueil de loisirs de Nassandres sur Risle.

Ateliers sur l'équilibre alimentaire : découverte des fruits et légumes de saisons, de leurs bienfaits et de l'importance du respect de la saisonnalité dans l'alimentation.

Développement de la mobilité douce et découverte du territoire

Au regard du contexte sanitaire et des contraintes d'accueil, les pôles adolescents ont favorisé les déplacements en vélo. Sur l'été, 80% des déplacements se sont faits à pieds ou en vélo.

Cette dynamique est maintenue sur les mercredis et les vacances d'automne.

Perspectives 2021

- ✓ Favoriser le « non » gaspillage alimentaire.



- ✓ Goûters des périscolaires : un travail sur la réduction des déchets et l'équilibre des goûters : éviter les achats de produits sur-emballés dans les grandes surfaces. Privilégier les artisans locaux : boulanger pour le pain et achat de fruits, fromage, confiture auprès de producteurs locaux. Mise en place d'ateliers cuisine pour fabriquer : pain, brioches....
- ✓ Maintenir le développement des activités autour du vélo : séjours, ballades, sorties, inter-centres, ateliers de réparation de vélo, participation au RAID vélo organisé par Jeunesse et Sports.
- ✓ Projet jardins : sur l'ALSH de St Eloi de Fourques en partenariat avec la mairie et sur l'ALSH de Beaumont le Roger
- ✓ Projet avec le chantier d'insertion d'un aménagement paysager sur l'accueil de loisirs de Beaumont-le- Roger
- ✓ Renforcer le tri des déchets en travaillant avec tous les professionnels qui gravitent dans une structure (animateurs, directions, personnel de service...)
- ✓ Développer les actions intergénérationnelles et avec les publics en situation de handicap

PIJ – Pôle Initiatives Jeunes

Le C.I.A.S, au travers du Pôle Initiatives Jeunes (unique structure Information Jeunesse à l'ouest du département de l'Eure), travaille à la réflexion d'accompagnement au plus large et sur l'ensemble du territoire, de par les dispositifs portés : bourse aux permis, BAFA « citoyen », relais « Baby-sitting », les Promeneurs du net et la boussole des jeunes.

BAFA citoyen

Dans le cadre du BAFA « action citoyenne », le Pôle Initiatives Jeunes (PIJ) finance le premier stage théorique de la formation BAFA pour maximum 12 jeunes du territoire. En contrepartie, ces derniers travaillent sur une action collective à destination de la population.




BAFA CITOYEN
Tu as 17 ans ou plus, tu veux passer ton BAFA et t'engager dans un projet citoyen ?
APPELLE
LE PÔLE INITIATIVES JEUNES (PIJ)
POUR PLUS DE RENSEIGNEMENTS
ET PRENDRE RENDEZ-VOUS.
LES DOSSIERS DE CANDIDATURE
SONT À RETIRER À COMPTER DU
MERCREDI 16 DECEMBRE
SUR RDV UNIQUEMENT
06.28.94.17.16

Sur l'année 2020, 9 jeunes ont participé au stage de formation qui a eu lieu du 15 au 22 février. Ce projet a eu lieu de façon collective et l'ensemble du groupe s'est investi dans cette démarche.

L'objectif de cette action était de pouvoir aller à la rencontre d'autres jeunes qui s'investissent de façon bénévole (jeunes sapeurs-pompiers, bénévoles associations caritatives...), pour valoriser le travail effectué. Malheureusement, ce projet n'a pu aboutir à cause du contexte sanitaire.

Bourse au permis

Ce dispositif est une aide à la mobilité des jeunes. Le C.I.A.S. participe au financement du permis de conduire (de 50 à 80%), après passage en commission

et engagement des jeunes pour 50 heures de bénévolat dans un service à destination de la population. Sur 2020, 21 jeunes sont concernés par cette bourse. Malheureusement, du fait du contexte sanitaire, la commission a dû être reportée.

Ce dispositif participe à ce que le jeune (18 à 25 ans), commence à définir un projet de vie (formation, emploi...) et pour lequel l'acquisition du permis est indispensable. En effet, sur un territoire rural comme le nôtre, pouvoir se déplacer est indispensable.

Le bénéficiaire doit s'engager dans sa démarche pour aller au bout de celle-ci. Le PIJ peut accompagner, mais en aucun cas il ne se substitue au bénéficiaire.

Accompagnement via les réseaux sociaux (confinement) maintien de contact

La crise sanitaire a amené l'équipe à réfléchir différemment l'accompagnement des jeunes suivis et la diffusion d'informations.

Ayant une animatrice Promeneur du Net, une page Facebook pour le PIJ et un compte Snap chat le contact fût maintenu pendant les périodes de confinement.

Il est difficile malgré tout de ne pas pouvoir allier les contacts en présentiel et à distance. Seul, le distanciel ne permet pas de tout aborder.

Projet « Mobil' Infos Jeunes »

Face aux constats émanant du diagnostic partagé du Projet Social de Territoire, différents freins ont pu être identifiés : problématiques sociales, de formation, manque de mobilité ainsi qu'une population qui s'appauvrit et particulièrement les moins de 30 ans qui représentent le taux de pauvreté le plus élevé soit 23,8%. En effet, trop de jeunes, de personnes en situation d'exclusion, méconnaissent leurs droits. C'est dans ce contexte que s'inscrit l'objectif du projet « Mobil' Infos Jeunes » qui a pour but d'aller vers les

jeunes, les accompagner et les orienter vers les structures compétentes et ainsi de renforcer l'accès aux droits en luttant à notre échelle contre le non-recours des jeunes.



Ce dispositif s'inscrit au sein de la stratégie nationale de prévention et de lutte contre la pauvreté, engagée par le Président de la République le 17 octobre 2018 afin de promouvoir « une nouvelle approche de lutte contre la pauvreté ».

Le projet consiste à associer un lieu d'accueil fixe ayant construit un maillage de partenaires à un service itinérant « Mobil' Infos Jeunes » permettant d'« aller vers » le public ciblé. Il s'agit de mobiliser les jeunes sur leur lieu de vie et ainsi les accompagner et les informer sur leurs besoins réels afin de réduire leur marginalisation et faciliter leur prise d'autonomie et d'indépendance. Proposer un service itinérant innovant, c'est permettre à la personne isolée, vulnérable, de retrouver la capacité d'agir dans son environnement.

Pour ce faire, le véhicule aménagé et connecté sillonne les routes du territoire de l'Intercom Bernay Terres de Normandie une journée par semaine, suivant une planification trimestrielle largement diffusée.

Le véhicule connecté est facilement identifiable et apporte une réelle solution à la problématique d'accès au numérique. L'accueil est assuré par une animatrice information jeunesse au sein d'un espace convivial installé à proximité du véhicule ; un animateur numérique et un service civique complètent l'équipe mobile.

Tendre vers un habitat durable et solidaire



L'élaboration d'un Programme Local de l'Habitat (PLH)

Institué par la loi du 7 janvier 1983 relative à la répartition des compétences entre les communes, le programme local de l'habitat (PLH) est un document stratégique de programmation et de mise en œuvre de politiques locales en matière d'habitat.

Ce document permet ainsi de structurer le débat et de coordonner les acteurs du logement en lien avec les projets d'aménagement.

Un PLH permet aux collectivités territoriales et aux établissements publics de se doter d'une politique ambitieuse en matière de logement en direction de tous les publics et de mobiliser l'ensemble des acteurs et financeurs du logement dans une politique de l'habitat commune.

Conformément aux articles L. 302-1 à L. 302-4-1 du code de la construction et de l'habitation, l'élaboration d'un PLH est obligatoire pour les communautés de communes de plus de 30 000 habitants comprenant au moins une commune de plus de 10 000 habitants et compétentes en matière d'habitat.

Le PLH est établi pour une durée de 6 ans. Il concerne tous les types d'habitat mais vise en particulier à répondre à l'objectif de mixité sociale en favorisant une répartition équilibrée des logements sociaux sur tout le territoire d'un EPCI (établissement public de coopération intercommunale).

Les objectifs du PLH de l'Intercom Bernay Terres de Normandie sont de :

↳ **Définir une stratégie en matière de politique locale de l'habitat** : à partir d'une évaluation des besoins en

logements, formuler un programme d'actions sur différents enjeux de l'habitat :

- Accompagner au mieux les parcours résidentiels en adaptant l'offre aux besoins des ménages à chaque étape de la vie (rupture, vieillissement...);
- Rechercher l'équilibre habitat / emploi ;
- Mieux programmer et répartir les logements à construire (typologie, gamme et taille) ;
- Adopter une politique foncière pour maîtriser les coûts de terrains ;
- Répondre aux objectifs d'équilibre géographique du logement social fixés par la loi solidarité et renouvellement urbains du 13 décembre 2000 ;
- Définir une politique d'attribution au sein du parc social ;
- Entretien du parc existant ;
- Accompagner les projets de rénovation urbaine ;
- Intégrer les principes du développement durable.

↳ **Coordonner les acteurs et les politiques sectorielles :**

- Coordonner les différents acteurs autour de la problématique du logement : bailleurs, Etat, associations, communes et intercommunalités...,
- Articuler l'ensemble des politiques sectorielles de l'habitat : actions en faveur du logement des personnes défavorisées (PDALPD), interaction entre parcs publics et privés... ;
- Assurer une cohérence avec les projets de développement locaux en matière d'urbanisme, de déplacements ou de développement économique.

↳ **Favoriser la cohérence avec les documents d'urbanisme** : le PLH n'est pas opposable aux tiers mais les PLU communaux doivent être rendus compatibles

avec les dispositions du PLH, c'est-à-dire procéder aux adaptations nécessaires pour la réalisation des actions définies dans le PLH. Cette mise en compatibilité doit intervenir dans les 3 ans suivant l'adoption du PLH. En cas de PLU intercommunal, le PLH est intégré via le volet Habitat. Enfin, le PLH doit être compatible avec le Schéma de COhérence Territoriale (SCOT) de l'Intercom Bernay Terres de Normandie.

Le Programme Local de l'Habitat de l'Intercom Bernay Terres de Normandie sera constitué de :

- Un diagnostic sur le fonctionnement du marché local du logement et sur les conditions d'habitat dans le territoire auquel il s'applique ;
- Un document d'orientations stratégiques qui exprime la stratégie et les objectifs de la collectivité en matière d'habitat en adéquation avec le diagnostic effectué ;
- Le programme d'actions détaillé pour l'ensemble du territoire et pour chaque commune membre de l'EPCI et le cas échéant pour chaque secteur géographique défini à l'intérieur de la commune ;
- La mise en place d'un observatoire de l'habitat.

Par délibération du Conseil Communautaire en date du 13 avril 2018, l'Intercom Bernay Terres de Normandie a engagé la procédure d'élaboration du PLH.

Calendrier prévisionnel :

Engagement 2018

Lancement marché août 2019

Lancement de l'étude : février 2020

Réalisation : 2020 – 1er trimestre 2022

Financement :

Budget (HT) : 62 862,50 €

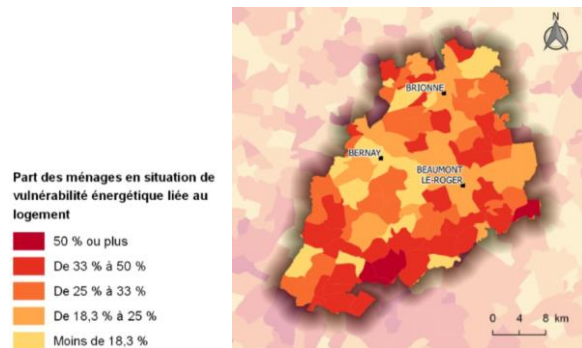
Les Opérations Programmées d'Amélioration de l'Habitat (OPAH)

La loi du 24 mars 2014 pour l'accès au logement et un urbanisme rénové (ALUR) définit la précarité énergétique ainsi : « Est en situation de précarité énergétique une personne qui éprouve dans son logement des difficultés particulières à disposer de la fourniture d'énergie nécessaire à la satisfaction de ses besoins élémentaires en raison de l'inadaptation de ses ressources ou conditions d'habitat ».

L'élaboration du diagnostic du [PCAET](#) a montré qu'en 2015, on recense près de 30 000 logements sur le territoire. La majorité de ces logements sont des maisons individuelles en propriété. Le parc de logements connaît un faible rythme de construction par an. Il est plutôt ancien avec près d'un quart des logements construits avant 1919 ce qui entraîne des surconsommations énergétiques.

Du fait de ses caractéristiques, le parc de logements entraîne des situations de précarité énergétique importantes. Pour trois communes du territoire, plus d'un ménage sur deux est concerné par cette précarité.

Précarité énergétique liée au logement



Source : DREAL Normandie, 2017

En 2015, les ex-Communautés de Communes de Broglie et de Beaumesnil ont lancé une OPAH-RR, aujourd'hui portée par l'Intercom Bernay Terres de Normandie. L'opération portant sur 3 ans (2015-2018) est arrivée à son échéance en octobre 2018, les élus de l'Intercom Bernay Terres de Normandie ont souhaité prolonger cette opération de deux ans (octobre 2020), qui fonctionne bien au regard du nombre de contacts qui augmentent au fil du temps et l'étendre à l'ensemble du territoire de l'Intercom Bernay Terres de Normandie. Suite à la crise sanitaire, une prolongation exceptionnelle jusqu'au 31 décembre 2020 a été accordée.

Une étude pré-opérationnelle a été lancée en février 2020 afin d'étudier l'opportunité de mettre en place une OPAH sur l'ensemble du territoire de l'Intercom et d'en déterminer les objectifs en partenariat avec l'ANAH (Agence Nationale de l'Habitat) et le Département de l'Eure.

Les objectifs de cette action incitative pour agir sur les problématiques du parc privé existant sont les suivants :

- Agir contre l'habitat indigne et très dégradé ;
- Favoriser la rénovation thermique et lutter contre la précarité énergétique ;
- Adapter les logements au handicap et au vieillissement ;
- Améliorer les conditions de logement des propriétaires modestes ;
- Encourager l'offre de logements locatifs à loyer maîtrisé, et le réinvestissement des logements vacants.

Calendrier prévisionnel pour le renouvellement de l'OPAH à l'échelle du territoire de l'Intercom :

1. Lancement marché : décembre 2019
2. étude pré-opérationnelle : février 2020 – mars 2021

3. signature de la convention d'opération : avril 2021
4. démarrage de la nouvelle opération : mai 2021

Budget 2020 :

Animation de l'opération par SOLIHA NORMANDIE SEINE : 34 920 € TTC.

Contribution au programme de la Poste "Diagnostiques Énergétiques Pour Accompagner la Rénovation (DEPAR)" des logements

Le programme DEPAR est un programme d'accompagnement en faveur des économies d'énergie pour les ménages en situation de précarité énergétique dans le cadre des certificats d'économie d'énergie. Ce programme, porté par la poste et validé par arrêté ministériel, est conduit jusqu'au 15 juin 2021. L'objectif est le passage d'un facteur chez les particuliers, propriétaires d'une maison individuelle, pour les sensibiliser aux enjeux de la rénovation énergétique. Les cibles sont les ménages dont le revenu est inférieur aux plafonds fixés par l'Agence Nationale de l'Habitat (ANAH). Le ménage identifié bénéficie d'un accompagnement personnalisé par le biais d'un diagnostic énergétique. Ce diagnostic est financé, dans le cadre du dispositif des délivrances des Certificats d'Economie d'Energie (CEE), par l'obligé Pérovex (fournisseur de carburant) à 86%. Le reste à charge est pris en charge par l'Intercom afin que le diagnostic soit gratuit pour le particulier. Le diagnostic est réalisé par un thermicien de Soliha Normandie Seine, également partenaire de l'action.

Durée de l'opération : juin 2019 – juin 2021

Objectifs 2019 : 80 diagnostics
Objectifs 2020 : 80 diagnostics
Objectifs 2021 : 50 diagnostics
Soit un total de 210 diagnostics conventionnés

L'opération a été un véritable succès puisque l'ensemble des diagnostics a été atteint dès novembre 2020.

Soliha Normandie Seine a réalisé 212 diagnostics avec propositions de scénarios de travaux aux propriétaires.

Déploiement du programme de service d'accompagnement pour la rénovation énergétique (SARE)

L'Intercom Bernay Terres de Normandie est engagée dans la démarche TEPOS (Territoire à Energie Positive) et souhaite développer le recours aux énergies renouvelables mais également accompagner la diminution des consommations énergétiques. Actuellement, sur le territoire communautaire, il existe des espaces Info Energie qui proposent des permanences téléphoniques et physiques afin d'accompagner gratuitement les particuliers dans leurs démarches d'économie d'énergie.

Or, au-delà de l'information de 1^{er} niveau, la loi de transition énergétique pour une croissance verte a institué la mise en place d'un service public de la performance énergétique dans l'habitat (SPEEH). Il s'agit d'accompagner les propriétaires de logement tout au long de leur projet avec des conseils personnalisés. On parle alors de plateforme de la rénovation énergétique (PTRE).

Afin de stimuler la mise en œuvre de plateforme PTRE sur l'ensemble du territoire national, l'Etat a initié un programme de Service d'Accompagnement pour la Rénovation Energétique (SARE) via l'ADEME.

La Région en qualité de pilote du déploiement d'un service public SPEEH a été désignée comme porteur associé du programme SARE. Dans cet objectif, elle a lancé en 2020 un appel à manifestation d'intérêt afin de retenir une structure par département pour porter les espaces conseils FAIRE (Faciliter, Accompagner, Inciter à la Rénovation Energétique) régionaux pour l'année 2021. Sur le département de l'Eure, c'est l'opérateur Soliha qui a été désigné.

Plusieurs niveaux d'accompagnement ont été retenus à l'échelle de la Région Normandie afin d'assurer un service de base et une homogénéité d'actions sur le territoire régional.

Le service de base a pour objectif d'assurer les actes métiers du SARE d'information générale (A1), de conseil personnalisé (A2) et d'accompagnement des particuliers qui comprend la réalisation d'une évaluation énergétique, une visite à domicile et l'établissement d'un plan de financement pour les aides mobilisables (A4) ainsi que d'animer les dynamiques en direction du grand public (C1). La convention prévoit également l'animation de 5 permanences d'informations mensuelles sur le territoire de l'Intercom (nombre identique à ce qu'il se faisait dans le cadre des espaces Info Energie).

Le socle de financement de ce service public est basé sur :

- Les certificats d'économie d'énergie apportés par l'ADEME à hauteur de 50%

- La subvention forfaitaire de la région à hauteur de 25%
- La subvention forfaitaire de l'Intercom à hauteur de 25%

Une convention avec Soliha Normandie seine a été signée en décembre 2020 pour un lancement du dispositif à compter du 1^{er} janvier 2021.

Espaces Info Energie



L'Intercom Bernay Terres de Normandie conventionne avec SOLIHA pour animer les espaces info énergie, dont l'appellation est désormais « Espaces FAIRE », avec 5 permanences par mois sur le territoire.

Malgré le contexte sanitaire, en dehors des périodes de confinement, les permanences se sont tenues. De plus, le contact avec les habitants a été maintenu par téléphone, mail, ...

Les 5 Espace Conseil FAIRE pour l'année 2020 sur l'Intercommunalité de Bernay Terres de Normandie ont permis de :

- Recevoir en entretien **65 personnes**
- De répondre à **247 sollicitations de particuliers** (par e-mail ou téléphone) concernant un projet de rénovation (soit une hausse de près de 20% par rapport à 2019, malgré l'impact de la crise sanitaire)

Se rapprocher des habitants

La concertation citoyenne

Le Conseil de développement

Mis en place dans les EPCI de plus de 20 000 habitants dans le cadre de la loi NOTRe « Le Conseil de Développement est consulté sur l'élaboration du projet de territoire, sur les documents de prospective et de planification résultant de ce projet, ainsi que sur la conception et l'évaluation des politiques locales de promotion du développement durable du périmètre de l'EPCI. Il peut donner son avis ou être consulté sur toute autre question relative à ce périmètre ».

La mise en place de cette nouvelle forme de dialogue entre élus, citoyens, et société civile constitue une opportunité pour partager, de manière citoyenne, participative et démocratique, les grands enjeux du territoire et ainsi renouveler la confiance entre élus et citoyens.

Le Conseil de Développement est composé de citoyens bénévoles, représentants les milieux économiques, sociaux, culturels, éducatifs, scientifiques, environnementaux et associatifs. Les modalités de leur désignation sont fixées par l'organe délibérant de l'Intercom Bernay Terres de Normandie.

Conformément à la loi NOTRe article 88, le Conseil de Développement s'organise librement. De ce fait, les membres ont décidé de se répartir en 3 collèges au lieu de 6 collèges initialement proposés :

- Collège 1 : économique
- Collège 2 : sociétal
- Collège 3 : personnes qualifiées

Les 3 collèges travaillent sur différentes thématiques, soit de leur propre initiative, soit sur des sollicitations de la collectivité. Pour cela, ils font appel aux techniciens de l'Intercom afin qu'ils puissent apporter

leurs connaissances du territoire et, ainsi de mieux appréhender les besoins du territoire.

Le profil des membres du CODEV n'est pas représentatif de la population du territoire de l'Intercom, que ce soit dans la répartition territoriale de ses membres, mais également dans la répartition sociétale et démographique qui ne correspondent pas aux données caractéristiques INSEE de notre Intercom.

- 38 membres
- 68% des membres proviennent de Bernay et ses environs, contre 11% de Brionne, de Broglie et 5% de Nassandres, Mesnil en Ouche.
- 84% sont des hommes, contre seulement 16% des femmes.
- 63% des membres sont actifs.

De ce fait, le Conseil communautaire du 3 novembre 2020 a délibéré pour un renouvellement des membres de cette instance pour la durée du mandat et propose d'élaborer un nouveau fonctionnement avec un règlement intérieur et une charte. Une attention particulière sera apportée aux règles de désignation des membres du CODEV afin que cette instance soit représentative du territoire et de sa composition sociologique.

L'activité du CODEV :

Les membres se sont réunis en plusieurs instances :

- 1 réunion de bureau (20 janvier),
- En groupes thématiques : 2 réunions (10 janvier et 10 février).

Au regard du contexte sanitaire, les membres du CODEV ne se sont pas réunis depuis le premier confinement.

La Commission Consultative des Services Publics Locaux (CCSPL)

Les EPCI de plus de 50 000 habitants ont l'obligation de mettre en place une CCSPL pour l'ensemble des services publics qu'ils confient à un tiers, par convention de délégation de service public ou qu'ils exploitent en régie dotée de l'autonomie financière.

Cette commission comprend des membres de l'assemblée délibérante et des représentants d'associations locales.

Cette commission répond aux principaux objectifs suivants :

- Moderniser la gouvernance et le management des services publics locaux, améliorer la qualité et l'efficacité des services publics,
- Placer l'utilisateur au cœur des missions de services publics locaux, développer une culture de l'utilisateur, mieux prendre en compte les attentes et les aspirations des usagers,
- Contribuer à la lisibilité et à l'efficacité de l'action publique afin d'instaurer une confiance renouvelée entre l'institution et les citoyens.

La CCSPL de l'Intercom Bernay Terres de Normandie a été créée par délibération du 1^{er} mars 2018, et s'est réunie, en 2020, le 30 novembre, pour :

- La présentation du rapport 2019 sur le prix et la qualité des services d'assainissement collectif et non collectif
- La présentation du rapport annuel 2019 des déchets
- Le bilan d'activités de la régie de transports.

Education au développement durable (EDD) dans les écoles



En lien avec Direction AECS, un 1^{er} appel à projets a été adressé aux écoles du territoire pour bénéficier, sur l'année scolaire 2019 – 2020, d'interventions dans les domaines de la lecture, la musique, le sport et l'EDD.

Les interventions d'EDD sont menées soit par des services de l'Intercom soit par des associations du territoire.

C'est ainsi que 94 demi-journées ont été accordées pour 61 classes, soit environ 1400 élèves sensibilisés aux enjeux du développement. Du fait du contexte sanitaires COVID19, seules 20 interventions ont eu lieu.

Pour l'année 2020-2021, l'appel à projets a été relancé en mai 2020. 133 demi-journées (71 par associations, 62 par les services), dont plus de la moitié concernent des projets 2019-2020 reportés, ont été accordées pour 75 classes, soit **plus de 1600 élèves sensibilisés aux enjeux du développement**.

Budget : 17 500 €.

Fête de la nature et du développement durable

Depuis maintenant 3 ans, afin de s'inscrire dans deux manifestations, la Fête de la nature d'une part, et la Semaine européenne du développement durable d'autre part, l'Intercom Bernay Terres de Normandie a créé la « la Fête de la nature et du développement durable ».

Généralement organisée fin mai – début juin, du fait du contexte sanitaire lié à l'épidémie COVID, elle a été reportée à l'automne, avec des contraintes sanitaires fortes telle que la limitation du nombre de personnes par animations.

+ 500 personnes sensibilisées

Ce temps fort en matière d'environnement et de développement durable a vocation à sensibiliser les habitants du territoire aux enjeux de la préservation de l'environnement, de transition énergétique et de l'adaptation au changement climatique. Cette année, elle a été décomposée en 2 temps :

Du 15 septembre au 10 octobre : animations principalement ciblées sur la biodiversité et la préservation des milieux naturels

Du 11 au 24 octobre : le [Festival du gout local](#)

La Fête de la nature et du développement durable, à l'instar de la thématique, ne peut se faire que par une co-construction territoriale. C'est pourquoi **elle se construit avec tous les acteurs du territoire** qui souhaitent participer. Ainsi, en plus des services de l'Intercom et du CIAS, parmi les partenaires / organisateurs de cette année on peut citer de façon non exhaustive : les communes de Brionne et de Goupil'Othon, le CPIE Terres de l'Eure Pays d'Ouche, la MJC de Bernay, SOLIHA, le syndicat d'apiculture de l'Eure, la Fédération de pêche de l'Eure, le club de canoë-kayak de Brionne, URCOFOR, ...

Des animations très variées ont été proposées telles que :

- un concert vocal « Et demain la terre ? » dans le jardin de l'école de musique de Brionne sur le thème de l'environnement. **70 participants.**
- les sorties pour aller écouter le brâme en forêt, env. **60 participants**



- des animations autour de la rivière, des mares et des ruches,
- une balade théâtralisée en forêt de Serquigny, une quinzaine de participants.
- visite de la station d'épuration de Brionne
- projections de films - documentaires
- et un temps fort le **samedi 3 octobre à la base de loisirs de Brionne !** Plus de 140 personnes sont venus sur le site.



Afin de communiquer sur l'évènement, des publications Facebook ont été faites, au moins 1 / jour, 19 au total. En moyenne, chacune a touché 1421 personnes, avec 14 « j'aime » et 11 partages.

De plus, l'évènement a été relayé dans les journaux et 1 interview France Bleue le 21 septembre.

DU 19 SEPTEMBRE AU 4 OCTOBRE SUR LE TERRITOIRE DE L'INTERCOM BERNAY Un programme dense pour la fête de la nature et du développement durable

La Fête de la nature et du développement durable se déroulera sur tout le territoire de l'intercom Bernay, du 19 septembre au 4 octobre. Le programme est dense et l'accès à toutes les manifestations du festival est gratuit. Les observations sont impératives.



Mardi 22 septembre
A 14 h 30, la découverte du patrimoine de la commune de Bernay. Le programme est dense et l'accès à toutes les manifestations du festival est gratuit. Les observations sont impératives.

Mardi 27 septembre
Le 27 septembre, à 14 h 30, la découverte du patrimoine de la commune de Bernay. Le programme est dense et l'accès à toutes les manifestations du festival est gratuit. Les observations sont impératives.

Mardi 30 septembre
Le 30 septembre, à 14 h 30, la découverte du patrimoine de la commune de Bernay. Le programme est dense et l'accès à toutes les manifestations du festival est gratuit. Les observations sont impératives.

Mardi 3 octobre
Le 3 octobre, à 14 h 30, la découverte du patrimoine de la commune de Bernay. Le programme est dense et l'accès à toutes les manifestations du festival est gratuit. Les observations sont impératives.

Mardi 4 octobre
Le 4 octobre, à 14 h 30, la découverte du patrimoine de la commune de Bernay. Le programme est dense et l'accès à toutes les manifestations du festival est gratuit. Les observations sont impératives.

Donner accès et promouvoir une alimentation saine et durable



Le Festival du Goût Local



Le Festival du Goût Local est un programme d'animations qui a pour objectif de créer du lien entre les producteurs locaux et consommateurs, promouvoir les produits de notre terroir, sensibiliser le public aux enjeux de l'alimentation et de faire participer les citoyens à la construction du PAT. Le programme s'est déroulé du **11 au 24 octobre 2020**.

De multiples animations ont été organisées pour toucher un large public (familles, opérateurs économiques, citoyens, élus...) : des visites de fermes et de jardins potagers, des jeux et ateliers autour du goût et des produits du terroir, marchés de producteurs et conférences autour des enjeux alimentaires... Les animations ont été assurées par le CPIE Terres de l'Eure Pays d'Ouches, l'association Expérimenthe et les producteurs. Au global, **près de 120 enfants et environ 450 adultes ont été sensibilisés lors des différentes activités**. 200 catalogues des producteurs ont aussi pu être distribués.

Enfin, **4 ateliers de concertation** ont permis de faire échanger **50 personnes** sur les thématiques des circuits-courts, du renouvellement des générations d'agriculteurs et l'accès à une alimentation de qualité pour tous.



Dispositif Mon Restaurant Ecoresponsable

L'Intercom a lancé en octobre 2020, en partenariat avec le Réseau des CIVAM Normand, un dispositif d'accompagnement collectif et individuel à destination de la restauration collective scolaire et médico-sociale du territoire pour répondre aux objectifs du PAT et de la loi EGAlim.



Le dispositif est prévu en 3 volets :

- ✓ Appui technique à l'approvisionnement en produits locaux et de qualité ;
- ✓ Réduction du gaspillage alimentaire ;
- ✓ Appui au projet pédagogique d'établissement.

Le dispositif prévoit d'accompagner entre 2020 et 2022, 4 établissements qui ont été sélectionné sur dossier : La cuisine centrale de Bernay, cantine scolaire de Plasnes et Serquigny et restaurant collectif de l'EHPAD de Brionne.

AXE 4 : Aménagement et déplacements durables



Aménager durablement le territoire – SCOT

Le SCOT du Pays Risle Charentonne, qui couvre notre territoire et celui de 2 autres EPCI, a été approuvé le 18 décembre 2012.

En 2018, à la veille des 6 ans de la mise en œuvre du SCOT, celui-ci a fait l'objet d'une évaluation, tenant compte du fait que le Pays avait un périmètre supérieur au territoire de la nouvelle communauté de communes.

La conclusion de cette évaluation indique que « *Le SCOT du Pays Risle Charentonne n'a pas produit tous les effets attendus, notamment en termes d'emploi et de maîtrise de l'espace. Dans son format actuel, il ne semble pas suffisamment prescriptif pour atteindre de manière efficiente les orientations et les objectifs qu'il a fixés. Le calendrier institutionnel imposant de fait une révision du SCOT pour y intégrer les modifications réglementaires, cette dernière devra être appréhendée comme une opportunité à saisir pour réajuster les objectifs en termes de :*

- consommation de l'espace ;
- développement de l'habitat ;
- mobilité ;
- prise en compte de nouveaux documents tels le projet de territoire qui valorise un maillage territorial autour de « noeuds de connexion », de tiers-lieux et d'une ville à densité de services et de population plus marqués.

Telles seront les orientations à prendre en compte dans l'optique d'une révision du SCOT. »

A l'issue de la présentation de l'évaluation lors du Conseil Communautaire du 13 décembre 2018, il a donc été approuvé de mettre en révision le SCOT de l'ancien Pays Risle-Charentonne, en l'appliquant au nouveau territoire de l'Intercom Bernay Terres de Normandie.

Ce sera l'occasion d'articuler et d'intégrer les différentes démarches engagées telles que le programme local de l'habitat à venir, le plan climat air énergie territorial, la gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations, la démarche Territoire à Energie POSitive, le Projet de territoire, ...

Développer et favoriser la mobilité durable sur le territoire

Identifiée comme un enjeu du territoire, la mobilité est une préoccupation de tous.

L'Intercom Bernay Terres de Normandie avec 62 habitants / km² est qualifié de peu dense, avec toutes les difficultés de transport que cela implique.

Courant 2018, l'Intercom a lancé l'élaboration d'un **schéma des mobilités**, réalisé par le bureau d'étude INDDIGO. Celui-ci s'articule avec les autres politiques de l'Intercom, que ce soit avec le Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET), la démarche Cit'ergie, le projet de territoire qui a fait de la mobilité un « axe fort du développement pour permettre aux populations de se déplacer ».

Le schéma des mobilités a pour objectif de mettre en exergue les actions retenues par le comité de pilotage

dans le cadre de l'élaboration du Schéma Local de Déplacements.

Les actions proposées et développées dans le schéma des mobilités sont issues d'un travail de diagnostic et d'échanges avec les élus et les acteurs du transport et de la mobilité. Le plan d'actions découle de la stratégie retenue et se décline en **14 actions** opérationnelles détaillées sous forme de fiches-actions, s'articulant autour **de 5 thèmes** :

- **Être acteur du changement des pratiques en matière de mobilités**
- **Consolider, développer et intégrer le réseau de transports collectifs existants**
- **Offrir le choix d'alternatives à la voiture individuelle**
- **Développer une offre de mobilités actives attractive et pérenne**
- **Mettre en cohérence politique de mobilité et ambition territoriale, à toutes les échelles**

Le plan d'actions comprend notamment la description des actions, les moyens nécessaires, le calendrier de mise en œuvre et les indicateurs retenus pour le suivi. Les mesures sont ainsi coordonnées, planifiées au niveau d'horizons temporels différents (long terme, moyen terme et court terme), cf. tableau ci-après.

Les moyens mis en œuvre par la collectivité pour réaliser son plan d'actions seront suivis annuellement au travers d'indicateurs défini pour chaque action.

PERSEPCTIVE 2021

- Réflexion sur la prise de compétence mobilité
- Moby à l'école
- Atelier participatif de réparation de vélos

AXE 5 : Une collectivité qui se veut plus vertueuse dans ses pratiques internes

Maitriser les consommations énergétiques et les émissions GES



Cit'ergie

L'Intercom souhaite montrer l'exemple en mettant en œuvre des actions concrètes en matière de sobriété énergétique au quotidien (régulation du chauffage, optimisation de l'éclairage, diminution des consommations d'eau,...) mais aussi, en étudiant toutes les solutions pertinentes pour réduire l'empreinte carbone et la consommation énergétique de son patrimoine et ses activités (isolation thermique, système de chauffage à partir d'énergie renouvelable, utilisation de matériaux naturels et locaux pour la construction, promotion des filières alimentaires locales respectueuses de l'environnement,...). Cette démarche est conduite dans le cadre du programme « Cit'ergie » qui est un référentiel européen de labellisation des collectivités exemplaires en matière de sobriété énergétique et qui est financé par l'ADEME.



La démarche Cit'ergie, menée avec un conseiller Cit'ergie, démarre par un audit des pratiques et fonctionnements de la Collectivité, puis par la définition d'un plan d'actions (1 an). Un suivi et une évaluation sont conduits chaque année, et le label **réévalué tous les 4 ans**.

L'engagement de la collectivité dans des pratiques de développement durable ont permis à l'Intercom d'obtenir le label Cap Citergie en fin d'année 2019.

Un plan d'actions sur 4 années (2020-2023) a été défini avec pour objectif d'atteindre le niveau Citergie en 2023.

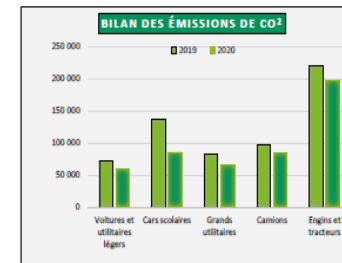
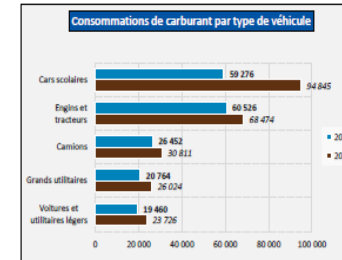
L'année 2020 constitue la première année du plan d'action. Le bilan de l'année 2020 montre que la collectivité a continué de progresser, **passant d'un total de 37.6 % d'actions effectives en 2019 à 40,1 % en 2020**.

PERSPECTIVES 2021

Le conseiller Citergie a listé les pistes d'actions prioritaires pour 2021 :

- Réaliser un bilan énergétique des bâtiments intercommunaux : Instrumenter le suivi des bâtiments, optimiser les contrats énergétiques, se positionner sur les opportunités d'appels à projets
- Afficher clairement les ambitions de l'Intercom Bernay Terres de Normandie en tant que collectivité exemplaire.
- Mieux faire connaître ce que la collectivité engage comme actions Climat Air Energie (en interne et en externe) ; et valoriser les actions réalisées par les communes
- Suivi du plan local des mobilités (suite à la prise de décision sur la prise de compétence en mars 2021 : un point particulier sera réalisé fin 2021 sur le sujet de la mobilité).

Diminuer l'impact carbone du parc de véhicules



La loi n°2015-992 du 17 août 2015 relative à la transition énergétique pour la croissance verte dite LTECV prévoit toute une série de mesures favorisant le déploiement, l'acquisition, l'usage de véhicules électriques ou à faible émission. Les collectivités sont sollicitées pour participer à cet effort.

La LOM (loi d'orientation des mobilités) du 24 décembre 2019 renforce l'obligation. Ainsi, lors de l'acquisition ou du renouvellement de véhicules, la part de **véhicules à faibles émissions doit être de 20% jusqu'au 30 juin 2021, puis 30% ; et 37,4% en 2026 !**

Au 31/12/2020, l'Intercom dispose de 126 véhicules, avec **44 voitures et utilitaires légers, dont 4 électriques**.

PERSPECTIVES 2021 :

- Réaliser une étude et un plan d'actions / d'investissement pour tenir les objectifs de la LOM.

Promouvoir la mobilité durable au sein des services

Un Plan de Déplacement Administration (PDA)

Parce que le sujet de la mobilité doit aussi être un enjeu pour la Collectivité elle-même, l'Intercom Bernay Terres de Normandie a décidé de mener un Plan de Déplacements Administration.

Il s'agit d'un outil de management de la mobilité qui permet à l'administration d'intégrer et d'adopter des pratiques en faveur du développement durable. Outre l'amélioration de l'accessibilité des sites, ce plan vise à réduire les émissions de CO2 et de gaz à effet de serre en encourageant l'utilisation de modes de déplacements alternatifs à la voiture individuelle.

L'élaboration du PDA de l'Intercom Bernay Terres de Normandie, confiée à INDDIGO dans le cadre de l'étude mobilité, a été lancée mi 2019 et achevée au 1^{er} semestre 2020.

Son élaboration a été menée avec la perspective du déménagement de plusieurs services dans le futur espace 360°.

Enquête (168) agents en octobre 2019

- Des distances moyennes journalières domicile – travail de 23 km ; 40% moins de 10 km aller
- + 85 % des déplacements domicile – travail se font en voiture
- Autres modes : covoiturage 3%, 1,8% vélo, 3,1% marche
- 88 % ne souhaitent pas ou peu changer de mode de déplacement

Déplacements professionnels :

- Près de 70% se font sur le territoire, majoritairement vers un autre site.
- + 80% seul dans le véhicule



Le plan d'actions se décline autour de 4 objectifs :



Quelques actions engagées :

- ✓ Deux **vélos à assistance électrique** à disposition des agents pour les trajets professionnels
- ✓ Développement du **covoiturage pour aller en formation** :
 - La plateforme MOBISTAGE du CNFPT,
 - Mise en relation des agents qui partent en formation à la même date et au même endroit
 - Mise en place de formations en internes limitant ainsi le déplacement des agents.
- ✓ Après une phase d'expérimentation en 2018, puis une ouverture en 2019 aux agents du Comité de Direction étendu élargi, depuis 8 décembre 2020, le **télétravail** est proposé à tous les agents dont les missions le permettent, à raison d'un jour par semaine.

Le contexte sanitaire en 2020 a conduit à proposer le télétravail à de nombreux agents, notamment pendant le confinement.

PERSPECTIVES 2021

- Présentation aux agents et animation du PDA
- Atelier covoiturage et utilisation véhicules électriques
- Formations éco conduites
- Travail pour la mise en place du forfait mobilité durable

Des pratiques écoresponsables



Comité Interservices Développement durable

Né de la nécessité d'une transversalité pour la mise en œuvre d'une politique de développement durable, et plus particulièrement la démarche Cit'ergie, le Comité Interservices Développement durable a vocation à :

- Sensibiliser les agents de la Collectivité au développement durable
- Mettre en place des actions d'animation
- Regarder sous l'angle développement durable les actions menées par les services

Du fait du contexte sanitaire, le CIDDD ne s'est pas réuni en 2020.

L'écogeste du mois

Depuis octobre 2018, chaque mois, un écogeste est proposé aux agents à travers la lettre interne. Celui-ci a vocation à informer et sensibiliser les agents aux pratiques écoresponsables au bureau, et au-delà.

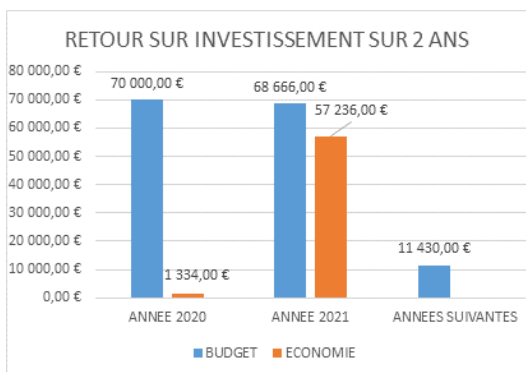
Label « Qualité tourisme » et développement durable

L'Office de Tourisme de l'Intercom Bernay Terres de Normandie s'est engagé dans la démarche « Qualité Tourisme », avec la signature de la charte d'Engagements Durables 2020. Les agents de l'Office de Tourisme se sont ainsi engagés à mettre en place plusieurs écogestes.



Dématérialisation des conseils communautaires

Pour réduire l'impact sur l'environnement de l'édition, l'envoi et recyclage / destruction des dossiers des Conseils communautaires, en 2020, des tablettes ont été acquises par l'Intercom et mises à disposition des élus du Conseil Communautaire, lesquels ne recevront donc plus les projets de délibérations au format papier.



Source : service informatique

La dématérialisation de la gestion des dossiers agents

Pour réduire l'impact sur l'environnement de l'édition, l'envoi, archivage des demandes de congés, celles-ci sont dorénavant dématérialisées. En 2021, les demandes de formations ainsi que les entretiens professionnels annuels (EPA) devraient également être réalisés de manière dématérialisée.

Plan de gestion différenciée des espaces verts

En septembre 2019, l'Intercom Bernay Terres de Normandie a lancé l'élaboration d'un plan de gestion des espaces verts, avec la FREDON.

Achevé en 2020, il a conduit à l'élaboration de notices d'entretien adaptées et des plannings.



Ecopaturage sur une station d'épuration du territoire.